

1219

COMITE PERMANENT INTER- ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



CILSS
Secrétariat Exécutif

Padlos – Unité de Développement Local
Site Web : www.cilss.org/gouvernance_locale

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



Secrétariat Exécutif : 03 B.P. 7049 – Ouagadougou 03 (Burkina Faso)

Téléphone :

Siège : (00226) 30.67.58 – 30.67.59
Padlos/UDL : (00226) 31.26.40

Fax : (00226) 31.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf



Forum Régional



**SUR « GOUVERNANCE LOCALE DANS LA GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES
ET DES SERVICES PUBLICS AU SAHEL »**



*Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
16 – 20 octobre 2000*



Forum Régional



SUR « GOUVERNANCE LOCALE DANS LA GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES
ET DES SERVICES PUBLICS AU SAHEL »



Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
16 – 20 octobre 2000

Document préparé par :
Mahamane Dédéou TOURE

1920-1921
1921-1922

1922-1923
1923-1924

1924-1925
1925-1926

1926-1927
1927-1928

1928-1929
1929-1930

1930-1931
1931-1932

1932-1933
1933-1934

1934-1935
1935-1936

1936-1937
1937-1938

1938-1939
1939-1940

1940-1941
1941-1942

1942-1943
1943-1944

1944-1945
1945-1946

1946-1947
1947-1948

1948-1949
1949-1950

1950-1951
1951-1952



« Sans bonne gouvernance,
..... aucun montant de
financement, aucun montant de
charité ne nous mettront
sur le chemin de la
prospérité »

Kofi Annan
Secrétaire Général
des Nations Unies



Une vue partielle des Participants



1000 1000 1000 1000



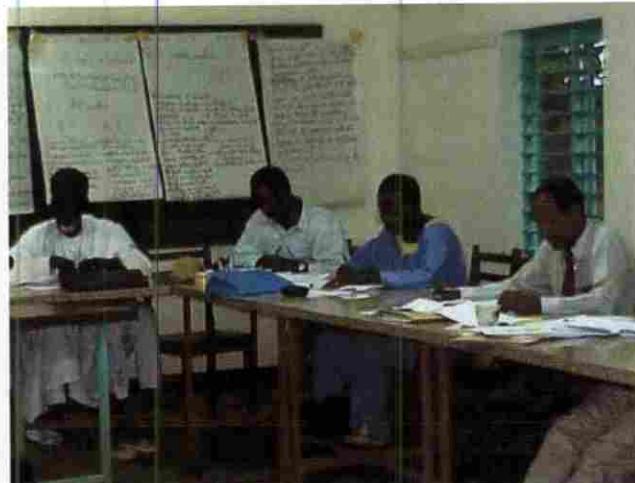
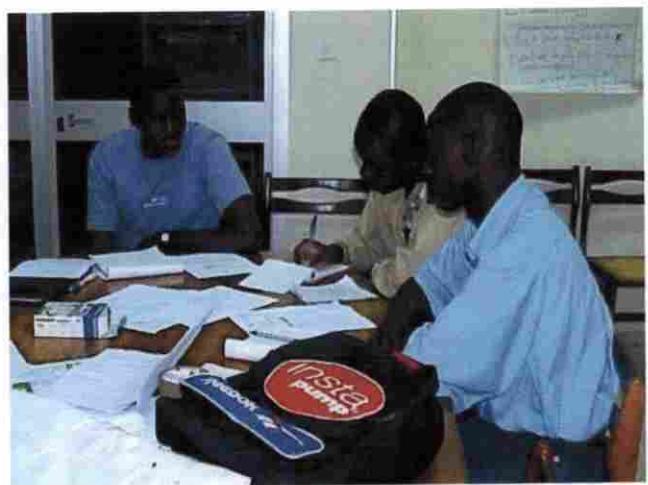
Cérémonie d'ouverture



Cérémonie de clôture



Visites de terrain



Travaux en ateliers



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	11
INTRODUCTION.....	12
I - PRESENTATION GENERALE DU FORUM.....	13
1.1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION	14
1.2 – OBJECTIFS.....	14
1.3. – PARTICIPANTS	14
1.4. - CONTENU.....	15
1.5.– RESULTATS ATTENDUS.....	15
II – SYNTHESE GENERALE DU FORUM.....	17
NOTE INTRODUCTIVE.....	19
RAPPORT REGIONAL.....	19
DEBATS GENERAUX.....	21
DEBAT EN PANEL.....	22
III - RAPPORTS DES ATELIERS.....	28
RAPPORT DE L'ATELIER N°1 « PARTICIPATION DES ACTEURS »	29
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER	30
2. METHODOLOGIE.....	30
3. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES	31
4. VISITE D'EXPERIENCES DE TERRAIN.....	31
5. RESULTATS DES TRAVAUX	32
RAPPORT DE L'ATELIER N°2 « RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS »	36
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER	37
2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	37
3. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES	37
4. VISITE D'EXPERIENCES DE TERRAIN.....	38
5. RESULTATS DES TRAVAUX	38
RAPPORT DE L'ATELIER N°3 « MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES ».....	43
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER	44
2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	44
3. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES.....	45
4. VISITES D'EXPERIENCES DE TERRAIN	45
5. RESULTATS DES TRAVAUX	47
RAPPORT DE L'ATELIER N°4 « COOPERATION DECENTRALISEE »	49
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER	50
2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	50
3. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES	50
4. VISITES D'EXPERIENCES DE TERRAIN	51
5. RESULTATS DES TRAVAUX	51



<i>IV - LANCEMENT DU SITE WEB (WWW.CILSS.ORG/GOUVERNANCE_LOCAL.E)</i>	55
<i>V - DECLARATIONS SPECIFIQUES</i>	57
<i>DECLARATION DES JEUNES</i>	58
<i>DECLARATION DES FEMMES</i>	61
<i>DECLARATION DES PAYSANS</i>	63
<i>ANNEXES</i>	65
<i>DISCOURS</i>	69
<i>LISTES DES PARTICIPANTS</i>	78



SIGLES et ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AMPRODE/Sahel	Association Malienne pour la Protection et le Développement de l'Environnement au Sahel
BAMO	Bureau d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CERFA-D	Certificat de Réservation en l'Etat Futur d'Achèvement Définitive
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRDI	Centre Régional pour le Développement International
CREFA-P	Certificat de Réservation en l'Etat Futur d'Achèvement Provisoire
GEPRENAF	Gestion Participative des Ressources Naturelles et de la Faune
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GED	Genre et Développement
GT	Gestion des Terroirs
IEC	Information-Education-Communication
IFDC-Afrique	Institut International pour la Gestion de la Fertilité des Sols en Afrique
IFD	Intégration de la Femme au Développement
INAGEF	Institut Africain de Gestion et de Formation
LCD	Lutte Contre la Désertification
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OIG	Organisation Intergouvernementale
OLDD	Organisation Locale de Gestion et de Décentralisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADLOS	Programme d'Appui au Développement Local au Sahel
PAN	Plan d'Action National
PASR/AO	Programme d'Action Sous-Régional de l'Afrique de l'Ouest
PFP	Plate Forme Paysanne
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
SAFEFOD	Société Africaine d'Education et de Formation pour le Développement
SDSA	Subvention au Développement du Secteur Agricole
SOCABE	Société Coopérative Agricole
SOSUCO	Société Sucrière de la Comoé
UDL	Unité de Développement Local
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNSO	United Nations Office to Combat Desertification
USAID	United States Agency for International Development



INTRODUCTION

Du 16 au 20 octobre 2000, s'est tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), le Forum régional sur la « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel ».

Ce Forum qui s'inscrivait dans le cadre de l'approfondissement de la stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel adoptée à Nouakchott (Mauritanie) en 1984, constituait la troisième rencontre régionale du genre après celle de Ségou (Mali) en mai 1989 sur le thème de la « gestion des terroirs », et la conférence régionale sur la « problématique foncière et la décentralisation » organisée à Praia (Cap-Vert) en juin 1994.

La rencontre de Bobo a été placée sous le thème de « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel » en référence au défi de la gestion locale, à l'ordre du jour au Sahel. En effet, plusieurs pays de la sous-région entament à l'heure actuelle la phase pratique de leur processus de décentralisation qui doit se traduire par un transfert effectif d'importantes compétences aux collectivités territoriales nouvellement créées. Pour des pays qui ont vécu plus de trois décennies de centralisation, cela implique de profonds changements et renferme tout un ensemble de problèmes qui exigent des options de fond.

Le Forum de Bobo a été l'aboutissement d'un processus de préparation qui a impliqué de manière participative l'ensemble des acteurs engagés dans le dialogue sur les politiques de décentralisation en matière de gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel. Ce processus participatif s'est notamment traduit par des débats et l'élaboration des rapports nationaux dont la synthèse a constitué la toile de fond des discussions au Forum.

Le Forum qui a compté environ 130 participants venant de différents pays membres du CILSS et d'horizon divers, a été un grand succès tant du point de vue organisationnel que du commerce des idées. Les résultats atteints à Bobo ont été à la hauteur des espérances ; les travaux du Forum ont permis de dégager les éléments fondateurs d'une stratégie de bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel qui s'articule sur les quatre axes principaux suivants : accroissement de la participation des acteurs ; renforcement des capacités des acteurs ; mobilisation des ressources locales ; promotion de la coopération décentralisée dans la gestion des ressources naturelles et des services publics aux échelles frontalières et sous-régionales.

Assurément, au même titre que Ségou en 1989 et Praia en 1994, Bobo 2000 va sans doute rester comme une date marquante dans les annales de la réflexion stratégique en matière de lutte contre la désertification au Sahel, celle de l'enracinement du concept de bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics.

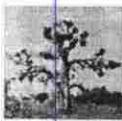
Comme cela a été fait pour Ségou et Praia, la préparation et la publication des actes du Forum de Bobo témoignent de la volonté du CILSS de rendre, le plus fidèlement possible, compte de la richesse des activités et de l'esprit de dialogue, qui ont empreint les travaux du Forum.

Ces actes qui complètent de manière heureuse la publication du rapport de synthèse générale contiennent outre ceci, les grandes orientations de Bobo 2000, les rapports des ateliers, les déclarations des groupes spécifiques.

Il nous a paru également important de publier en annexes les différents discours prononcés, qui ont constitué des apports appréciables aux travaux du Forum.



I - PRESENTATION GENERALE DU FORUM



1.1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la rencontre régionale sur la gestion des terroirs tenue à Ségou (République du Mali) en 1989, la décentralisation est devenue un élément capital dans la stratégie prônée par le CILSS pour la gestion des ressources naturelles renouvelables et la lutte contre la désertification au Sahel.

En 1994, la Conférence régionale de Praia (Cap-Vert) sur la problématique foncière et la décentralisation a permis de dégager les grands axes d'une gestion démocratique, participative et décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel.

C'est à l'issue de la Conférence de Praia qu'a été arrêté le principe d'organiser au bout de cinq ans une rencontre régionale à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, en vue de faire le point sur les progrès qui seraient réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de Praia.

Il importe de rappeler que pour appuyer les différents acteurs (*organisations de base, collectivités locales, structures d'appui*) à rendre opérationnelles les recommandations formulées par la Conférence de Praia, le CILSS a mis en place, à partir de 1995 une Unité régionale d'appui au développement local. A travers cette Unité, le CILSS s'est évertué à contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à une gestion démocratique, participative et décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel. L'action du CILSS en la matière a notamment porté sur l'appui au renforcement des capacités de la société civile (création de la plate-forme paysanne sahélienne, du réseau des femmes et des jeunes), des appuis nécessaires aux réformes politiques et institutionnelles dans la gestion des ressources naturelles en cours dans les pays (capitalisation des expériences, diffusion des meilleures pratiques, échanges d'expériences, observatoires du foncier, etc.).

1.2 – OBJECTIFS

- ✓ Identifier et analyser les acquis et contraintes relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et législations de gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel ;
- ✓ Dégager des orientations stratégiques pour une bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel ;
- ✓ Définir des éléments d'actions concrètes à mettre en œuvre pour renforcer les capacités des acteurs à la base en vue d'une bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

1.3 – PARTICIPANTS

- ✓ Le Forum a regroupé des participants provenant :
- ✓ Des administrations centrales chargées de la définition et de la mise en œuvre des politiques de décentralisation et de gestion des ressources naturelles et des services publics;
- ✓ Des organisations de base et des collectivités locales engagées dans le dialogue sur les politiques de décentralisation et de gestion des ressources naturelles et de services publics ;
- ✓ Des organismes de coopération multilatérale ou bilatérale.



1.4.- CONTENU

Le forum s'est articulé autour de 4 axes de discussions sous-tendant aujourd'hui la problématique de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel :

*** La participation des acteurs :** l'approche participative est apparue au centre du débat sur le développement au Sahel à l'occasion de l'adoption de la Stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel.

Le postulat de base qui sous – tend l'approche participative est « qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent ».

*** Le renforcement des capacités des acteurs**

Le renforcement des capacités techniques et intellectuelles des acteurs de base est un facteur clé pour une décentralisation réelle et un développement durable au Sahel. A travers ce thème, l'accent sera notamment mis sur la valorisation des savoir-faire locaux et l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences devant permettre à ces acteurs de base d'accroître leur autogestion.

*** La mobilisation des ressources locales**

La décentralisation n'aura de sens que si elle se traduit par une meilleure satisfaction des besoins des populations. Et pour ce faire, il faut pouvoir mobiliser des ressources non seulement à travers la fiscalité mais aussi promouvoir d'autres types de ressources comme celles des services et du patrimoine.

*** La coopération décentralisée**

La coopération décentralisée a été abordée dans le cadre du Forum au sens de développement des relations entre acteurs décentralisés à l'échelle frontalière, sous – régionale et régionale en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles et des services publics.

Et cela est possible aujourd'hui avec la marche croisée des processus de décentralisation et de l'intégration sous – régionale et régionale.

1.5.- RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus du forum de Bobo étaient les suivants :

- ✓ la stratégie de Nouakchott est mise à jour par rapport aux évolutions socio – politiques en cours dans les pays du Sahel ;
- ✓ des orientations concrètes, pragmatiques et réalistes en vue d'une bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel sont dégagées ;



CONCEPTS DE BASE

GOUVERNANCE

englobe les traditions, les institutions et les processus qui définissent comment le pouvoir est exercé, comment on donne la voix aux citoyens et comment les décisions sont prises.

RESSOURCES NATURELLES

ensemble des produits naturels, des éco-systèmes, des éléments abiotiques qui composent la terre ainsi que les diverses formes d'énergies naturelles.

RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES

ressources se renouvelant en permanence. On peut distinguer l'eau, les sols (terres cultivables) et les ressources dites biologiques car constituées par des communautés vivantes exploitées par l'homme: forêts, pâturages, pêcheries, biodiversité (espèces animales et végétales) dans laquelle les agronomes incluent les ressources génétiques c'est-à-dire l'ensemble des variétés de plantes cultivées et races d'animaux domestiques.

SERVICE PUBLIC

activité d'intérêt général, assurée par un organisme public ou privé. Dans le cadre du Forum, les principaux services en question sont notamment l'éducation, la santé, l'assainissement.



II – SYNTHESE GENERALE DU FORUM



Le Forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel s'est tenu du 16 au 20 octobre 2000 à la Chambre de Commerce de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

Il a regroupé plus d'une centaine de participants notamment constitué de représentants des organisations paysannes, des associations de femmes, des ONG, des services techniques, des élus des pays membres du CILSS ainsi que des bailleurs de fonds et des organisations intergouvernementales sous-régionales et des institutions internationales.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur Yéro Boly, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité du Burkina Faso, en présence du Haut commissaire de la province du Houet, de Mme le Secrétaire Exécutif du CILSS, de Madame le Haut Commissaire à la Réforme Administrative et à la Décentralisation du Niger et de plusieurs hautes personnalités.

Dans son allocution de bienvenue, le Haut commissaire du Houet s'est réjoui du choix porté sur Bobo-Dioulasso pour abriter les travaux du forum.

Quant au Secrétaire Exécutif du CILSS, après avoir remercié le gouvernement, les autorités provinciales et les populations du Houet pour l'hospitalité et les efforts consentis pour la réussite du forum, il a rappelé les principales missions du CILSS, les grandes rencontres qui ont précédé le forum et les acquis obtenus par son institution depuis l'adoption de la stratégie régionale de Lutte Contre la désertification au Sahel à Nouakchott en 1984.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité du Burkina Faso a félicité le CILSS pour la célérité avec laquelle celui-ci accomplit les missions qui sont les siennes, notamment en matière de réflexion stratégique sur la lutte contre la désertification et la gestion décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel.

En outre, il a rappelé que l'organisation politique et administrative centralisée de la quasi totalité des pays du Sahel pesait fortement sur la gestion des ressources naturelles et ces services publics. La décentralisation, par l'implication des populations, aidera inéluctablement à corriger cette situation, a dit en substance le Ministre.

En réitérant tout l'espoir que les populations sahéliennes fondent sur la gouvernance locale, il a souhaité plein succès aux travaux du forum.

Après l'ouverture et l'adoption du programme de travail, un bureau du Forum a été mis en place avec la composition suivante :

PRESIDENT : Madame SALIFOU Mariama (Niger)

VICE-PRESIDENT : Monsieur COMPAORE Félix Devalois (Burkina Faso)

RAPPORTEURS : - Monsieur Antoine MBENGUE (Sénégal)
- Monsieur SAIHU SANYANG (Gambie)

Les travaux de la première journée ont notamment porté sur la présentation de la note introductory du CILSS, la présentation du rapport régional et un débat en panel sur le thème « **Gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel : Enjeux et perspectives** » ; ce débat a été alimenté par la présentation de plusieurs expériences porteuses.



NOTE INTRODUCTIVE

La note introductive a été présentée par Monsieur Mahamane Dédéou TOURE, Chef de l'Unité de Développement Local du CILSS.

Après avoir situé le contexte du Forum Bobo 2000, Monsieur TOURE a évoqué le concept de gouvernance qui revêt aujourd'hui une grande importance dans la théorie du développement en Afrique.

Il a justifié le choix du thème de la gouvernance locale comme axe central du Forum Bobo 2000 en raison des évolutions en cours au niveau des pays qui se traduisent notamment par la mise en place effective de collectivités territoriales décentralisées qui doivent prendre en charge d'importantes compétences.

Il a également fait état des résultats attendus du Forum :

- ✓ Mettre à jour la stratégie de Nouakchott par rapport aux évolutions socio – politiques en cours dans les pays du Sahel ;
- ✓ Dégager des orientations concrètes, pragmatiques et现实的 en vue d'une bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel ;
- ✓ Après Bobo, appuyer de manière concertée et partenariale l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action de gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel.

RAPPORT REGIONAL

La présentation du rapport régional a été faite par les consultants régionaux, Messieurs Moustapha YACOUBA, Saïdou SANOU et Daouda DIAGNE. Elle a été structurée de la manière suivante :

- ◆ Le contexte général ;
- ◆ Les principaux acquis ;
- ◆ Les principales contraintes ;
- ◆ Les orientations stratégiques.

Le contexte général est caractérisé par la volonté des Etats sahéliens de responsabiliser davantage les acteurs en vue d'une gestion optimale des ressources naturelles et des services publics.

Les principaux acquis sont les suivants :

En matière de *participation des acteurs*

- ◆ Une évolution favorable du cadre législatif et institutionnel ;
- ◆ De nombreuses initiatives locales de prise de responsabilité, notamment dans les domaines du reboisement et de l'aménagement des forêts, de la gestion de l'eau et des pâturages, des écoles privées et communautaires, des radios communautaires, de l'assainissement et de la santé, etc.
- ◆ Une volonté des populations et des organisations de base à influencer les politiques et stratégies de développement ;
- ◆ Une exigence de transparence ;
- ◆ Etc.



En matière de *renforcement des capacités des acteurs* :

- ♦ Un renforcement des capacités réglementaires et institutionnelles des collectivités locales (transferts de compétences dans la gestion des ressources naturelles renouvelables, l'éducation de base, les soins de santé primaire, etc.) ;
- ♦ Un renforcement des compétences techniques par la formation, l'information/communication et les échanges d'expériences.

En matière de *mobilisation des finances locales*, des efforts importants peuvent être notés :

- ♦ Des dispositions législatives plus favorables (textes permettant aux collectivités locales d'avoir accès à divers types de ressources financières) ;
- ♦ Un développement des systèmes financiers décentralisés (mutuelles d'épargne et de crédit, projets à volet crédit, caisses populaires, etc.) ;
- ♦ Un développement du système de cofinancement (apport de contrepartie par les populations, pour la réalisation de projets financés par des partenaires).

En matière de *coopération décentralisée*, elle a permis, au-delà des textes, le développement de relations multiformes entre acteurs à la base par delà les frontières, la création de cadres de coopération entre les autorités décentralisées frontalières et l'apparition de réseaux socio-professionnels à l'échelle sous-régionale et régionale.

Les **principales contraintes** sont les suivantes :

- ♦ Contraintes naturelles : sécheresse, forte dégradation des sols, rareté des ressources naturelles entraînant une compétition et des conflits de plus en plus exacerbés pour leur contrôle ;
- ♦ Contraintes législatives et institutionnelles : faible accessibilité aux textes et absence d'application de ceux-ci, limites dans le transfert des compétences aux collectivités locales, lenteurs et résistances face aux changements, prise de contrôle des institutions par les élites locales ;
- ♦ Contraintes techniques et intellectuelles : manque de données fiables, manque de planification, formation insuffisante et inadéquate des acteurs, faible accès des acteurs aux moyens modernes de communication ;
- ♦ Contraintes financières : pénurie de ressources, sous-exploitation du potentiel fiscal et faible recouvrement, transferts budgétaires imprévisibles et irréguliers, ressources d'investissement pratiquement inexistantes, gestion opaque des finances ;
- ♦ Contraintes socio-culturelles : marginalisation de certaines catégories d'acteurs (femmes, jeunes, pasteurs, gens de castes...), relents conservateurs (résistances de certains agents de terrain et de certains groupes traditionnels). 



Les principales orientations stratégiques sont :

- Axe 1 :* Accroître la participation de tous les acteurs et en particulier des groupes marginalisés (femmes, jeunes, pasteurs) dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics.
- Axe 2 :* Renforcer les capacités techniques et intellectuelles des acteurs à la base.
- Axe 3 :* Promouvoir la mobilisation des ressources locales.
- Axe 4 :* Promouvoir et renforcer la coopération décentralisée à l'échelle sous-régionale et régionale.

DEBATS GENERAUX

A la suite de la présentation du rapport régional, de nombreux participants ont demandé la parole, pour poser des questions, solliciter des éclaircissements ou apporter des contributions. Ces interventions ont porté notamment sur :

- ♦ Des clarifications sur les concepts de bonne gouvernance, de décentralisation, de développement et de développement local ;
- ♦ Le choix des exemples évoqués dans le rapport régional. Il a été recommandé une plus grande diversité dans ces choix eu égard à la diversité des aires géographiques et des types d'expériences. Prendre en compte aussi les divers programmes régionaux ou sous-régionaux.
- ♦ La non prise en compte dans le rapport, de la contribution de la convention sur la lutte contre la désertification dans le processus d'implication des populations et dans la définition de stratégies nationales et sous-régionales cohérentes et intégrées en matière de gestion de ressources naturelles et de lutte contre la désertification ;
- ♦ La non prise en compte de l'évolution législative et institutionnelle, suivant les pays, point qui devra faire l'objet d'un approfondissement ultérieur ;
- ♦ La nécessité d'approfondir l'analyse des contraintes socio-culturelles dans le but de dégager des orientations ou propositions concrètes et pertinentes qui permettent d'éviter les erreurs passées ;
- ♦ L'absence d'articulation entre les politiques nationales et les pratiques locales, notamment dans la gestion des ressources naturelles ;
- ♦ La non-prise en compte dans le rapport, du rôle ou de la contribution de la recherche. A ce propos, il a été demandé notamment de faire le point sur les observatoires sur le foncier recommandés par le Colloque sur le foncier au Sahel tenu à Saint-Louis (1997) ;
- ♦ La non-prise en compte des conclusions d'assises importantes comme l'Atelier de Koudougou (décembre 1999) ;
- ♦ La marginalisation d'écosystèmes spécifiques comme les Oasis, considérées comme des milieux importants par la convention sur la biodiversité. A ce sujet, il a été demandé au CILSS de leur accorder plus d'intérêt pour leur sauvegarde. Le projet de création d'un centre de recherche et d'un réseau des oasis du Sahel, (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) entre dans cette perspective ;
- ♦ Le décalage entre les projets conçus au niveau des administrations centrales et la réalité du terrain ;



- ✓ La connaissance de la base fiscale (maîtrise des fichiers d'état-civil, des fichiers des contribuables et de l'assiette fiscale, etc...)
 - ✓ L'accès plus grand aux ressources extérieures (expériences réussies à partager)
 - ✓ La recherche tous azimuts de ressources financières qui peut contribuer à l'appauvrissement des populations ou porter préjudice à leurs intérêts et à l'environnement ;
 - ✓ L'élargissement autant que possible de l'assiette fiscale, en y intégrant notamment des taxes sur la chasse ou sur diverses formes d'exploitation des ressources naturelles ;
 - ✓ Le problème de l'unicité de caisse qui constitue une contrainte pour le contrôle et la mobilisation des ressources financières malgré les avantages qu'il recèle (notamment facilitation de l'appui aux collectivités en difficulté).
- ♦ L'accès des femmes à la terre et aux diverses instances de décision ;
 - ♦ L'ampleur de la pauvreté qui touche une part très importante de la population et qui constitue l'un des freins les plus sérieux à la bonne gestion des ressources naturelles et de l'environnement
 - ♦ La prise de contrôle des institutions par les élites locales, qui comporte certes des avantages mais également des risques préjudiciables aux intérêts des collectivités locales
 - ♦ La traduction de certaines contraintes en atouts (exemple : cas de l'exode rural qui peut drainer dans certains cas d'importantes ressources financières vers les zones de départ, cas de l'absence de réglementation qui peut favoriser l'éclosion d'initiatives locales bénéfiques pour les collectivités locales).

Quant à la question relative aux observatoires du foncier, le Responsable de l'Unité Développement Local (UDL-PADLOS) du CILSS a fait le point de la situation, notamment dans certains pays comme le Tchad ou le Sénégal où le processus a été lancé. Pour le Tchad, des avancées significatives ont été relevées : montage institutionnel, légalisation de l'observatoire par décret, formation de l'équipe technique, engagement de l'Université de N'Djamena qui assure la maîtrise d'œuvre de l'observatoire au Tchad. Au niveau du Sénégal, le processus est également bien enclenché.

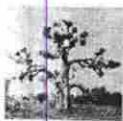
Pour ce qui est de la capitalisation des expériences de gestion décentralisée des ressources naturelles, les responsables du CILSS ont apporté des précisions sur l'action que mène leur institution dans ce domaine (6 pays touchés à ce jour) et les perspectives futures qui vont concerner tous les autres pays de l'organisation.

DEBAT EN PANEL

Le débat en panel a porté sur le thème « *Gestion des ressources naturelles renouvelables, services publics et gouvernance locale au Sahel : Enjeux et perspectives* ».

Le débat a été introduit par Monsieur Boubacar THIAM de l'USAID/Afrique, qui a été relayé par cinq intervenants, acteurs de terrain, qui ont présenté des expériences conduites dans divers pays de la sous-région.

Dans sa note introductory, Monsieur THIAM a d'abord évoqué les raisons qui ont mené les pays du Sahel à procéder à des réformes politiques dans la gestion des ressources naturelles et des services publics avant de rappeler les grandes rencontres qui ont permis d'aboutir à ces nouvelles politiques (Nouakchott, Séguo, Praia).



L'idée principale qui sous-tend ces politiques, est de promouvoir la participation des acteurs à différents niveaux, à travers une gestion décentralisée et une bonne gouvernance locale.

Par la suite, l'exposant devait évoquer les mutations occasionnées par la décentralisation ainsi que les contraintes à surmonter. Pour finir, il a évoqué une liste de questions associées à la bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics, et qui pourraient apporter des éclairages nouveaux dans l'analyse des expériences locales de bonne gouvernance.

Après cette note introductory, des présentations croisées de cas concrets ont été faites par des acteurs de terrain :

L'expérience du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) – par Félix de Valois E. COMPAORE, PNGT – Burkina Faso

Cet exposé a porté sur l'expérience « gestion de terroir », née au cours des années 1980, au Burkina Faso, et qui s'est étendue dans la plupart des pays du CILSS.

Il s'agit d'une « approche de développement rural basée sur la participation et la responsabilisation des communautés rurales pour gérer au mieux les ressources du terroir, dans un cadre de sécurité foncière, afin d'assurer leur durabilité et d'accroître leur valorisation ».

Après avoir passé en revue les objectifs et la stratégie du PNGT, l'intervenant devait exposer les résultats obtenus, à vrai dire très importants (8 provinces, 47 départements, 486 villages et 6 forêts classées touchés), et les impacts sur la gouvernance locale et la gestion des ressources naturelles (meilleure information/sensibilisation des acteurs, prise de conscience plus grande, renforcement des capacités et responsabilisation des acteurs etc...).

Le regroupement des femmes de Popenguine – par Madame Oulimata THIAW, Présidente de la Communauté Rurale de NDIASS – Sénégal

Le regroupement des femmes de Popenguine (50 km environ au sud-est de Dakar) est l'une des associations féminines les plus dynamiques et les plus connues du Sénégal. Il s'agit d'un groupement d'intérêt économique (GIE) pour la protection de la nature, créé en 1985 et qui regroupe aujourd'hui environ 1500 femmes du village de Popenguine et des environs.

A son actif, on pourrait citer de nombreuses réalisations allant de la réalisation d'une réserve naturelle de 1.009 ha et d'un campement touristique à la réalisation d'un centre informatique en passant par l'amélioration du cadre de vie et les banques de céréales.

Au cours de l'exposé, un film relatant la genèse de l'association et ses réalisations a été projeté ; film qui a suscité beaucoup de réactions.

Contribution de l'Association Malienne pour la Protection et le Développement de l'Environnement au Sahel (AMPRODE/Sahel) dans la gestion des services publics de santé – par Mamoutou DIABATE, Directeur Exécutif de AMPRODE/SAHEL – Mali

L'AMPRODE est une ONG Malienne, créée en 1992, et qui intervient dans les régions de Sikasso et Mopti et le District de Bamako, essentiellement en matière de :

- Gestion et aménagement du terroir ;
- Education et formation ;
- Santé et affaires sociales ;



Sa population cible est constituée par les femmes, les enfants et les jeunes.

Son expérience en matière de service public de santé a porté surtout sur les volets suivants :

- l'organisation communautaire, l'information, l'éducation et la communication (IEC) : mise en place de Comités Villageois de Santé, animation,
- l'appui institutionnel et financier : formation des acteurs impliqués dans le projet (animateurs villageois, personnel médical, élus communaux etc...) appui financier pour la logistique, l'équipement des maternités, l'acquisition de médicaments essentiels etc...),
- distribution à base communautaire de produits contraceptifs,
- promotion d'activités génératrices de revenus ; (octroi de crédits aux femmes pour leurs activités),
- suivi-évaluation du programme.

Pour finir, l'exposant a relaté les acquis du projet, notamment en termes de décentralisation et d'auto-promotion communautaire de la population, (surtout des femmes) malgré les moyens limités et l'analphabétisme.

L'expérience de l'Institut Africain de Gestion et de Formation (INAGEF) en matière de gouvernance locale dans la gestion des services publics (INAGEF) - Monsieur Aly COULIBALY, Directeur.

L'INAGEF est un groupement d'intérêt économique (GIE) malien, créé en 1997 et qui intervient en matière de formation et d'appui conseil dans différents secteurs comme le mouvement coopératif, l'éducation, la santé et la décentralisation.

Depuis 1998, il exécute un programme de renforcement des capacités des organisations de base, dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

Les exemples présentés par l'exposant portent surtout sur la formation des populations dans le domaine de la connaissance de leurs droits et en plaidoyer :

- travail physique des élèves pour les enseignants, dans les écoles fondamentales de l'Inspection de Baguinéda ;
- l'application par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) de la taxe sur les affaires financières à des contrats déjà signés et en cours d'exécution ;
- lenteurs dans l'application des dispositions en matière de gestion ces terres en zone Office du Niger.



Proposition de projet pour un observatoire de la gouvernance locale - par le Pr. Yéro SYLLA, Secrétaire Exécutif SAFEFOD, Sénégal.

La SAFEFOD est une ONG sénégalaise à vocation panafricaine, née il y a une dizaine d'années environ. L'idée de projet d'observatoire qu'elle a avancé se situe dans le prolongement du projet « Le rôle des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation », financé par le CRDI (Coopération Canadienne). Il s'agit, à travers cette proposition, d'aller plus loin en termes qualitatifs et quantitatifs, pour donner à l'observatoire une dimension véritablement régionale.

L'objectif général du projet serait la mise en place progressive d'un observatoire de la gouvernance locale, capable d'assurer le suivi des expériences et le renforcement des capacités des pouvoirs décentralisés et de la société civile dans la perspective d'une promotion effective de la bonne gouvernance dans les pays du CILSS.

A l'issue de ces présentations, les participants ont surtout demandé des éclaircissements, apporté des contributions et formulé des recommandations.

Les discussions ont porté surtout sur :

- l'accès des femmes à la terre,
- l'utilisation des moyens de communication sociale. A ce propos, il a été demandé encore au CILSS de développer davantage d'efforts dans ce sens,
- l'importance de la concertation ;
- les risques de récupération des initiatives locales par les politiques ;
- les indicateurs à élaborer pour l'évaluation de la décentralisation et de la gouvernance locale ;
- la prise en charge des expériences (bénévolat, rémunération...) ;
- la cause des échecs des programmes de gestion des ressources naturelles.

A toutes ces interventions, les orateurs et l'équipe d'animation du CILSS ont apporté des éléments de réponse, les considérant surtout comme des contributions qui seront prises en compte autant que possible dans le rapport final et dans les actions ultérieures du CILSS.

Les journées des 17 et 18 octobre 2000 ont été consacrées aux travaux en atelier.

*Atelier N°1 : Participation des acteurs
Atelier N°2 : Renforcement des capacités des acteurs
Atelier N°3 : Mobilisation des ressources locales
Atelier N°4 : Coopération décentralisée*

Les travaux en ateliers ont été ponctués par des visites de terrain.

La journée du 19 octobre a été consacrée à la restitution des rapports d'ateliers.



A l'issue de ces travaux, les principales conclusions suivantes ont été dégagées :

Dans le domaine de la participation des acteurs :

- ✓ Approfondir la démocratie locale par un transfert réel du pouvoir aux organes élus et l'organisation d'élections de proximité transparente ;
- ✓ Tenir des états généraux périodiques (tous les 2-3 ans) de la décentralisation dans les pays du CILSS ;
- ✓ Encourager une meilleure représentation des groupes spécifiques dans les entités décentralisées et les OLGD ;
- ✓ Accorder une attention particulière à la mise en valeur des oasis ;
- ✓ Analyser les méthodes et approches participatives sous l'angle de leur efficacité dans la responsabilisation/participation des acteurs à la base au plan opérationnel et au plan politique ;
- ✓ Informer et former les groupes d'acteurs dans les différentes approches (participatives) dans le processus de la décentralisation.

Dans le domaine du renforcement de la capacité des acteurs :

En matière de formation

- ✓ Recenser et répertorier toutes les potentialités existantes dans la sous-région ;
- ✓ Encourager/inciter les communautés à développer leurs propres systèmes de formation et de scolarisation en langues nationales ;
- ✓ Développer des programmes de formation sur la base des besoins réels des acteurs
- ✓ Multiplier les sessions de formation pour toucher le maximum d'acteurs
- ✓ Favoriser les échanges d'expériences ;
- ✓ Valoriser les savoirs faire locaux dans les programmes de formation
- ✓ Favoriser le lien entre la Recherche, la formation et le développement
- ✓ Favoriser l'alphabétisation des agents de l'administration et les décideurs dans les langues nationales .

En matière d'information/communication :

- ✓ Intégrer le volet Information/Communication dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs ;
- ✓ Réaliser des études sur les communications sociales en vue d'identifier les besoins en information et élaborer des stratégies appropriées ;
- ✓ Réfléchir à la mise en place d'un Observatoire régional sur la Gouvernance Locale au Sahel ;
- ✓ Impliquer les acteurs locaux dans toutes les étapes des programmes de renforcement des capacités (élaboration, exécution, suivi/évaluation) ;
- ✓ Prendre en compte l'approche « Genre et Développement » dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs ;
- ✓ Valoriser et utiliser des outils ou modes de communication traditionnels ;
- ✓ Utiliser les langues nationales comme véhicule de communication ;

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières locales

- ✓ Transférer effectivement les ressources concomitamment avec les compétences (Etat en collaboration avec les collectivités) ;
- ✓ Réaliser des études en vue d'une adaptation de la fiscalité (Etat, collectivités locales, organismes d'appui) ;
- ✓ Promouvoir des actions d'information et de sensibilisation autour des questions budgétaires locales ;



- ✓ Inviter les Etats à encourager les partenaires au développement à harmoniser leurs procédures
- ✓ Mettre en place des procédures budgétaires adaptées à la décentralisation.

Dans le domaine de la coopération décentralisée

- ✓ Définir et faire appliquer des normes et des modalités communes pour la gestion des ressources et écosystèmes partagés.
- ✓ Rechercher, capitaliser, gérer et diffuser les données et les expériences sur la GRN et les systèmes de production transfrontières et sous régionaux.
- ✓ Encourager la coopération décentralisée (jumelage-coopération) Sud -Sud au sein d'un même pays et au niveau de la sous-région.
- ✓ Encourager l'utilisation de la décentralisation comme cadre conceptuel et opérationnel de promotion de l'intégration au niveau transfrontalier et sous-régional
- ✓ Harmoniser au niveau national et sous régional les politiques et programmes de coopération entre les Etats (GRN, pauvreté, gouvernance locale, SIDA, femmes,...) afin d'optimiser leurs impacts.

Fait à Bobo-Dioulasso, le 20 octobre 2000

Le forum

Orientations de Bobo 2000

- ✓ Assurer la décentralisation dans la gestion des ressources naturelles et des services publics à travers notamment un transfert effectif des pouvoirs et des compétences à la base suivant le principe de subsidiarité, une simplification des conditions et procédures d'accès des populations locales aux ressources, une meilleure déconcentration des services d'appui ;
- ✓ Elaborer et mettre en oeuvre des programmes conséquents de renforcement des capacités des acteurs axés notamment sur la valorisation des savoirs et savoirs faire locaux, la promotion de l'éducation à la base et de l'alphabétisation fonctionnelle, l'information et la communication ;
- ✓ Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources internes en vue du financement des activités de gestion des ressources naturelles et des services publics et de la lutte contre la pauvreté rurale ;
- ✓ Harmoniser les politiques et les législations relatives aux ressources et écosystèmes partagés et contribuer à la prévention et à la gestion des conflits ;
- ✓ Créer un observatoire de gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel.



III - RAPPORTS DES ATELIERS



RAPPORT DE L'ATELIER N°1
« PARTICIPATION DES ACTEURS »



1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ✓ Analyser le contexte relatif à la participation des acteurs dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel en faisant notamment ressortir les évolutions enregistrées depuis Ségou et Praia ;
- ✓ Evaluer le degré de participation des différents acteurs locaux (communautés de base, organisations socio-professionnelles, responsables locaux, femmes, jeunes, pasteurs, etc. :) dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel en faisant ressortir les acquis enregistrés et les contraintes rencontrées au plan législatif, institutionnel, technique, financier, socio-culturel ;
- ✓ Evaluer les forces et les faiblesses des approches et méthodes mises en oeuvre pour la participation des acteurs ;
- ✓ Formuler des recommandations pour l'amélioration des approches et méthodes participatives ;
- ✓ Identifier, pour chaque groupes d'acteurs, les besoins en appui pour un meilleur développement participatif en matière de GRN et de services publics.

2. METHODOLOGIE

L'atelier s'est organisé de la manière suivante :

2.1. – Mise en place d'un bureau

Un bureau de quatre membres a été mis en place pour conduire les travaux de l'atelier.

PRÉSIDENTE : Hélène LAMBANTIM – (Tchad)

VICE-PRÉSIDENT : Mohamed Ould Souleymane – (Mauritanie)

RAPPORTEURS :

- Ousséini OUEDRAOGO - (Burkina Faso)
- Moussa HALILOU – (Niger)

Ce bureau a été appuyé par trois facilitateurs : Mohamadou MAGHA, Jamie THOMSON, Yacine TOURE.

2.2. – Modalités de travail

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour d'un briefing sur les termes de référence, l'audition de deux communications participatives, une sortie de terrain et des discussions approfondies en groupes de travail, en l'occurrence un groupe sur « **développement participatif : aspects méthodologiques, législatifs et institutionnels** » et un groupe « **participation des groupes vulnérables (femmes, jeunes, pasteurs)** ».



3. - COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES

- ✓ Evolution et perspectives en matière de gestion des ressources naturelles : Principales conclusions de la consultation technique régionale de Koudougou, décembre 1999 - Mohamadou MAGHA (SDSA – Niger);
- ✓ Note sur la participation de la femme dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel – Yacine TOURE (CILSS/UDL) ;

4. - VISITE D'EXPERIENCES DE TERRAIN

La gestion participative de la forêt de Toumousséni (25 km de Banfora)

Le projet FAO « Aménagement de la forêt classée de Toumousséni » a été exécuté de 1989 à 1994. Son objectif principal était d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines de la forêt. La stratégie d'intervention a mis en avant une responsabilisation des populations dans la gestion rationnelle des ressources du terroir. Une consolidation des actions de ce projet a pu être réalisée par l'UNSO.

La forêt classée de Toumousséni couvre une superficie de 2.500 hectares et abrite quatre villages riverains soit environ 12.000 habitants. Les potentialités de la forêt sont estimées à 11,3 m³/ha et 117 espèces ligneuses ont été recensées dont certaines ont des valeurs alimentaires ou médicinales. Les études physiques et socio-économiques entreprises ont permis la délimitation de 66 parcelles d'exploitation forestière sur une période de 15 ans.

Les principales activités conduites comprennent :

- .la structuration et la formation des populations locales ;
- .la confection de pare -feux et de pistes de parcellage ;
- .le reboisement en semis direct ;
- .l'exploitation du bois et du charbon de bois ;
- .l'apiculture améliorée ;
- .l'exploitation de pâturages améliorés;
- .la valorisation de produits de cueillette (amandes de karité, graines de néré, fruits du tamarinier, etc.).

Aujourd'hui, plusieurs contraintes et insuffisances ont conduit à la suspension de l'exploitation de la forêt de Toumousséni :

- le délaissement du bois de Toumousséni au profit du bois issu des défriches consécutives à la construction du barrage de Moussodougou, et, qui plus est, à de conditions plus favorables ;
- le faible niveau de formation et de maîtrise de la démarche participative par les techniciens chargés de l'encadrement ;
- la faible implication et responsabilisation de l'ensemble des acteurs qui sont partie prenante de l'exploitation de la forêt (exemple: commerçants grossistes, agriculteurs, éleveurs).

Le contexte actuel est marqué par :

- le développement de pratiques frauduleuses qui entraînent la dégradation de la forêt ;
- des besoins croissants en bois de chauffe surtout pour la ville de Banfora ;
- un intérêt constamment renouvelé des différents acteurs pour la relance des activités d'exploitation et de gestion de la forêt.



Le service provincial de l'environnement et des eaux et forêts a élaboré un projet de relance des activités à Toummousséni. Mais plusieurs questions se posent :

- comment assurer une participation efficace des principaux bénéficiaires ?
- quelles synergies trouver entre les organisations locales de bûcherons, de femmes valorisant les produits de cueillette, de commerçants grossistes de bois, d'agriculteurs et d'éleveurs ?
- quelle stratégie d'accompagnement plus efficace mettre à la disposition des acteurs locaux ?

5. – RESULTATS DES TRAVAUX

5.1. - *Contexte de la participation*

L'analyse du contexte relatif à la participation se traduit par des éléments favorables et défavorables.

On peut citer : la démocratisation ; la décentralisation ; le libéralisme économique ; la pauvreté ; l'endettement ; les conflits et instabilités politiques ; la dégradation accentuée des ressources naturelles ; la recrudescence des maladies (Sida, MST, Paludisme etc...) ; l'intégration régionale ; la mondialisation et la globalisation ; la rareté des ressources financières ; la mal gouvernance ; l'analphabétisme ; le développement des nouveaux outils de communication et des politiques nouvelles des institutions financières.

5.2. - *La typologie des acteurs*

Neuf (9) groupes d'acteurs ont été identifiés par l'atelier :

- l'Etat et ses démembrements
- les collectivités territoriales
- les organisations paysannes
- les ONG et Associations
- les autorités traditionnelles
- les partis politiques
- les partenaires au développement
- les projets de développement
- les élus locaux et nationaux
- les groupes spécifiques (femmes, jeunes, pasteurs, migrants, gens de castes, oasiens, etc)

5.3. - *Méthodes et approches participatives*

Après avoir passé en revue la typologie des méthodes (MARP, ZOPP, DIOBASS, etc..) et des approches (IFD, GED, GT, Co-gestion, etc..) le groupe a analysé leurs forces et faiblesses.

5.4. - *Evolution et acquis depuis Ségou et Praia*

L'évolution depuis Ségou et Praia est caractérisée par les faits suivants :

- le développement de l'approche de terroir ;
- l'élaboration par les Etats de politiques et de programmes environnementaux sur la base de principes de participation des acteurs ;
- la participation des acteurs à la base (notamment des femmes et des jeunes) au processus de Sahel 21 ;
- la considération des communautés à la base comme partenaires des bailleurs de fonds.



Au nombre des acquis, on peut retenir :

- l'évolution favorable du cadre législatif et institutionnel ;
- de nombreuses initiatives locales de prise de responsabilité ;
- une volonté des populations et des organisations de base à influencer les politiques et stratégies de développement ;
- une exigence de transparence ;
- une participation aux investissements (écoles ; barrages ; centres de santé ; les routes etc...)
- un transfert de compétences ;
- un réveil de la conscience écologique à la base ;
- le renforcement de la concertation entre acteurs (création des cadres de concertation) ;
- la multiplication d'organisations villageoises ayant des capacités dans le développement local.

5.5. - Contraintes à la participation

L'atelier a relevé cinq types de contraintes (naturelles, législatives et institutionnelles, techniques, financières et socio-culturelles) qui rejoignent pratiquement toutes celles mises en évidence par le rapport régional.

5.6. - Besoins en appui des différents groupes d'acteurs

Après l'analyse des contraintes à la participation, l'Atelier a cru utile de porter la réflexion sur les besoins en appui pour les différents acteurs, pour mieux orienter les actions à venir. Le tableau ci-dessous fait l'état de ces besoins.



Besoins en appui des différents groupes d'acteurs

ACTEURS	BESOINS D'APPUI
Etats et démembrements	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation sur la notion de tutelle et les principes de décentralisation et de démocratie locale ;▪ Information sur le contenu des textes juridiques ;▪ Elaboration de guide thématique sur la décentralisation ;▪ Traduction et diffusion des textes en langues nationales ;▪ Dotation en ressources financières, humaines et techniques des services déconcentrés ;▪ Promotion de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de communication ;▪ Mise en place de systèmes d'information géographique au niveau déconcentré ;▪ Promotion des échanges d'expériences transfrontalières et inter-pays.
OP, OPA, OLGD	<ul style="list-style-type: none">▪ Idem, Etats et démembrements ;▪ Appui à la structuration et à l'organisation des OP et autres structures frontières ;▪ Appui à la mobilisation des ressources internes ;▪ Renforcement des échanges d'expériences entre OP, OLGD ;▪ Formation à l'utilisation d'outils et méthodes d'aménagement de terroir
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none">▪ Idem Etats et démembrements▪ Elaboration de plan de développement local▪ Renforcement en ressources humaines, techniques et financières ;▪ Appui à la prise de décision ;▪ Appui à la mobilisation des ressources locales
ONG	<ul style="list-style-type: none">▪ Idem▪ IEC
Partis politiques	Idem
Groupes spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des capacités (organisationnelles, d'analyse, de négociations et de mobilisation de ressources financières)• Développement de stratégies et d'outils d'IEC• Crédit d'un centre d'étude et de recherche pour le développement des oasis au Sahel.



A l'issue des travaux, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

Au plan législatif et institutionnel

- ◆ Créer les conditions de la mise en place d'une décentralisation véritable par l'affectation à temps et la répartition équitable des ressources, par la promotion d'une gestion financière locale transparente et l'adoption des textes d'application appropriés ;
- ◆ Veiller à ce que dans la législation foncière que l'utilisation et l'application concomitantes des droits coutumiers et modernes n'engendrent pas de conflits et d'inégalité entre les acteurs ;
- ◆ Encourager les organisations locales de gestion et de décentralisation (OLGD) à créer un cadre de concertation sur la GRN en milieu local ;
- ◆ Encourager la mise en place d'un cadre juridique approprié pour les OLGD garantissant leurs droits dans la GRN de leurs terroirs ;
- ◆ Réfléchir sur la place des OLGD dans le processus de décentralisation ;
- ◆ Réfléchir sur le niveau approprié de décentralisation permettant de conférer les pouvoirs politiques et stratégiques aux acteurs à la base ;
- ◆ Appuyer la création d'un réseau et d'un centre de recherche sur les oasis impliquant la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad pour la sauvegarde des écosystèmes oasiens.

Au plan technique

- ◆ Capitaliser et diffuser les acquis des différentes méthodes et approches participatives ;
- ◆ Analyser les méthodes et approches participatives sous l'angle de leur efficacité dans la responsabilisation /participation des acteurs à la base au plan opérationnel et au plan politique ;
- ◆ Informer et former les groupes d'acteurs dans les différentes approches (participatives) dans le processus de la décentralisation.



RAPPORT DE L'ATELIER N°2
« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS »



1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ✓ Analyser les enjeux liés au renforcement des capacités des acteurs locaux dans le contexte actuel du Sahel ;
- ✓ Identifier les contraintes liées à la formation, l'information et à la communication en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- ✓ Evaluer les forces et les faiblesses des approches méthodes et programmes mis en oeuvre pour le renforcement des capacités des acteurs ;
- ✓ Formuler des recommandations pour l'amélioration des approches, méthodes et programmes de renforcement des capacités des acteurs locaux au Sahel ;
- ✓ Identifier, pour chaque groupe d'acteurs, les besoins de renforcement des capacités pour une meilleure implication dans la GRN et services publics.

2. – METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthodologie de travail au niveau de l'atelier a été la suivante :

2.1. – Mise en place d'un bureau

PRESIDENTE : Mme OUANGRAOUA (Burkina Faso).

VICE -PRESIDENT : M. Bassirou SANOGO (Burkina Faso).

RAPPORTEURS : M. Idrissa MBAYE (Sénégal) ;
M. Seydou SIDIBE (Mali) ;
M. Bacary TRAORE (Burkina Faso) ;
Mme Kadidia ABDEL KADER (Tchad).

Ce bureau a été appuyé par deux facilitateurs : Daouda DIAGNE et Moustapha YACOUBA.

2.2. – Modalités de travail

La séance plénière au niveau de l'atelier a débuté par une lecture des termes de référence assignés à l'atelier suivie de commentaires permettant d'harmoniser les points de vue quant à la méthodologie de travail en vue d'atteindre les objectifs et résultats. Le groupe a circonscrit sa réflexion aux aspects de formation, information et communication.

Le groupe a entendu deux communications introducives et effectué une sortie de terrain. Des discussions approfondies ont eu lieu au niveau de deux groupes portant l'un sur le thème « **formation** » et l'autre sur le thème « **information/communication** ».

3. – COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES

- ✓ Etude Padlos/Education « création de capacités locales en Afrique de l'Ouest » : Principales conclusions et implications pratiques – Moustapha YACOUBA (Consultant).
- ✓ La communication participative en appui à des actions communautaires de lutte contre la désertification au Sahel : approche méthodologique et premier bilan d'exécution du Projet de Communication Participative CILSS/CRDI – Yacouba KONATE (CILSS/UDL).



4. – VISITE D'EXPERIENCES DE TERRAIN

La gestion des berges à Béréga (75 km au sud de Bobo)

Cette expérience a déjà fait l'objet d'une étude par le CILSS dans le cadre du PADLOS ; étude sur la gestion décentralisée des ressources naturelles. Le projet de stabilisation des berges des cours d'eau (la Béréga et le Yanon) a été initié par la Société coopérative agricole de Béréga (SOCABE) dès 1983. Il a reçu les appuis successifs du Réseau Afrique 2000 (PNUD), du projet GERN et des services techniques et sociétés de la place (Directions régionales de l'hydraulique, de l'environnement, de l'agriculture, Administration, SOSUCO, etc.).

Les coopérateurs ne reçoivent plus d'appui extérieur depuis près d'une année. Ils tentent cependant de préserver les acquis qui sont de plusieurs ordres :

- ✓ sur le plan technique, l'adoption de nouvelles règles et normes d'exploitation et de gestion permettent aujourd'hui la pratique de cultures en couloirs, la mise en défens/stabilisation des berges, la sauvegarde et la promotion du palmier à huile ;
- ✓ sur le plan organisationnel, l'union « wouol » est devenue la structure relais qui entretient les relations avec les partenaires, un comité technique réunit les principaux partenaires techniques locaux et un réseau d'animateurs villageois assure l'information, la formation et la mobilisation des acteurs sur le terrain ;
- ✓ sur le plan du renforcement des connaissances, une couverture aérienne (par une ONG autrichienne EWA) et des levés topographiques (par la Société sucrière) ont permis une meilleure visualisation et connaissance de la zone d'intervention et la réalisation d'un bornage des aires de mise en défens.

Une des insuffisances relevées par l'étude PADLOS à l'époque concerne la trop grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ceci était valable autant pour les producteurs locaux que pour les services techniques de l'Etat. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les compétences acquises par les acteurs locaux leur permettent-elles de poursuivre et développer les initiatives prises ?

La promotion du palmier à huile semble être un créneau porteur (production et vente de milliers de plants). Au-delà de la maîtrise technique du processus de production, existe-t-il aujourd'hui des capacités et compétences locales pour la transformation de cette production ?

5. – RESULTATS DES TRAVAUX

5.1. – Enjeux liés au renforcement des capacités des acteurs locaux dans le contexte actuel du Sahel

Après avoir décrit le contexte sahélien actuel, marqué par des crises de tous genres, l'Atelier a mis en évidence les enjeux associés au renforcement des capacités des acteurs. Il s'agit notamment du rétablissement :

- de l'équilibre écologique ;
- de la mise en œuvre effective de la gouvernance locale (participation des acteurs, meilleure connaissance du rôle des acteurs, capacité organisationnelle) ;
- de la transparence dans la gestion des affaires locales ;
- de la valorisation des savoir-faire locaux ;
- de la reconnaissance et du renforcement des acquis ;
- du meilleur choix des options de développement ;



- de l'équité dans le partage des ressources ;
- de la lutte contre la pauvreté.

5.2. - Contraintes liées à la formation et à l'information/communication

Dans le domaine de la formation, on peut citer notamment :

- Analphabétisme ;
- Coût élevé de la formation ;
- Problème de disponibilité des acteurs :
- Insuffisance des infrastructures et des formateurs par rapport aux besoins exprimés ;
- Difficile identification des acteurs à former ;
- Faible diversification des modules de formation ;
- Absence de politiques d'incitation à la formation ;
- Pesanteurs socio-culturelles.

Dans le domaine de l'information/communication on peut retenir : Y

- Méconnaissance, inadaptation et inaccessibilité des textes ;
- Insuffisance de communication entre l'Etat et les populations, entre les acteurs eux-mêmes ;
- Exploitation insuffisante des canaux traditionnels de communication (marchés, griots, tam-tam...) ;
- Sous exploitation des langues nationales due notamment à l'analphabétisme des populations à la base et des agents de l'administration ;
- Insuffisance et non-fiabilité des informations (données) ;
- Pesanteurs socio-culturelles (marginalisation de certains groupes d'acteurs, mobilité en tant que facteurs limitant dans la circulation de l'information, inadaptation des différents canaux de communication, etc.) ;
- Grande pauvreté entraînant l'inaccessibilité aux moyens de communication ainsi qu'un désintérêt pour l'information ;
- Insuffisance des infrastructures et moyens de communication (routes d'accès, électrification, faible couverture radio et TV, téléphone, radios rurales et locales, etc.) ;
- Réflexe de rétention de l'information (instrument de pouvoir) ;
- Défaillance dans les mécanismes de circulation de l'information ;
- Tradition administrative (résistances face aux changements).

5.3. - Forces et faiblesses des approches, méthodes et programmes

En matière de formation : on peut relever comme forces, les éléments suivants :

- Volonté des acteurs à suivre des formations ;
- Diversité des possibilités et des choix de formations prospectives ;
- Entente/synergie des partenaires ;
- Synergie dans les programmes locaux de développement des pays du Sahel à la suite des Plans d'Actions Nationaux (PAN) ;
- Méthodes actives de formation appelant d'autres besoins en formation ;
- Emergence de cadres endogènes et d'acteurs de la société civile ;
- Impact des échanges d'expériences ;
- Existence de mécanismes institutionnels d'échanges d'expériences dans la sous-région (exemple du CILSS) ;
- Création/démultiplication des structures de formation ;



Comme faiblesses, nous retenons les points suivants :

- Faible maîtrise des outils pédagogiques ;
- Faible connaissance de l'andragogie ;
- Faible harmonisation et synergie des approches de formation ;
- Faiblesse du suivi-évaluation de la formation ;
- Mauvaise préparation/réalisation ;
- Analyse insuffisante des besoins ;
- Contenus de la formation parfois non adaptés ;
- Faiblesse/inexistence de compétences dans certains domaines clés ;
- Manque d'application et faible accompagnement par des actions concrètes ;
- Déperdition de la formation ;
- Insuffisance de formation des décideurs.

Dans le domaine de l'information/communication, comme force on peut citer les éléments suivants :

- Existence d'outils de communication (téléphone, Internet, radio, TV, journaux, etc...) ;
- Mobilisation des acteurs autour de ressources d'intérêt commun ;
- Aspect formatif de IEC ;
- Existence de potentiel humain dynamique au niveau local ;
- Capacité des acteurs locaux à solliciter des informations adaptées à des besoins préalablement identifiés ;
- Echanges d'expériences à travers des voyages d'études ;
- Responsabilisation collective des acteurs.

Les faiblesses se présentent comme suit :

- Mauvais ciblage des besoins en IEC (Information-Education-Communication) ;
- Insuffisance de diagnostic (Inadéquation besoins en infos et matériels disponibles) ;
- Absence de stratégie de communication accompagnant certains programmes dans leur mise en œuvre ;
- Evaluation insuffisante de l'impact ;
- Absence de volet Information/Communication dans certains programmes de renforcement des capacités des acteurs ;
- Insuffisance de mise en cohérence entre les différents modules de formation en IEC ;
- Insuffisance de feedback dans la diffusion des messages ;
- Coûts liés aux facteurs d'acquisition de matériel et coûts de production de supports de communication.

5.4. - Besoins en renforcement des capacités des acteurs

L'Atelier a estimé qu'il appartient à chaque groupe d'acteurs d'identifier lui-même ses besoins de renforcement pour une meilleure appropriation et responsabilisation. Dans ce cadre, les partenaires peuvent proposer un éventail large et diversifié d'offres de capacitation prenant en compte les enjeux actuels et futurs de la gouvernance locale.

Après ces analyses, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :



Au plan de la formation

- ◆ Recenser et répertorier toutes les potentialités existantes dans la sous-région ;
- ◆ Développer l'éducation environnementale dans les différents niveaux de formation (élémentaire, secondaire et supérieure) ;
- ◆ Encourager et inciter les communautés à développer leurs propres systèmes de formation et de scolarisation en langues nationales ;
- ◆ Développer des programmes de formation sur la base des besoins réels des acteurs ;
- ◆ Multiplier les sessions de formation pour toucher le maximum d'acteurs ;
- ◆ Favoriser les échanges d'expériences ;
- ◆ Valoriser les savoirs faire locaux dans les programmes de formation ;
- ◆ Favoriser le lien entre la Recherche, la formation et le développement ;
- ◆ Favoriser l'alphabétisation des agents de l'administration et des décideurs dans les langues nationales

Dans le domaine de l'information et de la communication

- ◆ Intégrer le volet Information/Communication dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs ;
- ◆ Réaliser des études sur les communications sociales en vue d'identifier les besoins en information et élaborer des stratégies appropriées ;
- ◆ Capitaliser les initiatives intéressantes en matière de bonne gouvernance/décentralisation, tentées dans la région. Cela dans le but de faciliter les échanges d'expériences, notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Dans cette perspective, il a été recommandé au CILSS de développer des actions pouvant intégrer divers types de média : textes, documents audiovisuels, nouvelles technologies de communication. Il a été suggéré également au CILSS d'entrer en contact avec les centres de formation dans les différents pays (Université, grandes écoles, etc.) pour une meilleure vulgarisation de ses expériences ;
- ◆ Développer la sensibilisation des acteurs, surtout ceux du monde rural, en matière de décentralisation et de bonne gouvernance. Dans ce cadre, développer des programmes d'information-(communication-éducation (I.E.C), en identifiant d'abord les dynamiques et les acteurs locaux, en recourant en priorité à la radio rurale et aux autres moyens de communication sociale (y compris les canaux traditionnels et les élites locales) ;
- ◆ Réfléchir à la mise en place d'un Observatoire régional sur la Gouvernance Locale au Sahel ;
- ◆ Impliquer les acteurs locaux dans toutes les étapes des programmes de renforcement des capacités (élaboration, exécution, suivi/évaluation) ;
- ◆ Prendre en compte l'approche "*Genre et Développement*" dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs ;



- ◆ Valoriser et utiliser des outils ou modes de communication traditionnels ;
- ◆ Utiliser les langues nationales comme véhicule de communication ;
- ◆ Former les acteurs en techniques de communication ;
- ◆ Encourager l'accès aux nouvelles technologies de l'information et faire une large diffusion du site web du CILSS ;
- ◆ Demander au CILSS d'étudier l'opportunité d'un réseau parlementaire sur la décentralisation et inciter les députés à appuyer sur le terrain la sensibilisation en matière de décentralisation.



RAPPORT DE L'ATELIER N°3
« MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES »



1. – OBJECTIFS DE L'ATELIER

Les objectifs assignés à l'atelier n° 3 étaient les suivants :

- ♦ Analyser les finances locales dans le contexte actuel du Sahel en faisant notamment ressortir la problématique de la mobilisation des ressources pour financer le développement des ressources naturelles et des services publics ;
- ♦ Identifier les atouts et les contraintes liés à la mobilisation des ressources pour financer les activités de gestion des ressources naturelles renouvelables et le développement des services publics au Sahel ;
- ♦ Evaluer les forces et les faiblesses des approches, méthodes et programmes mis en œuvre pour une mobilisation des finances locales au Sahel ;
- ♦ Formuler des recommandations pour l'amélioration des approches, méthodes et programmes mis en œuvre pour mobiliser les finances locales en faveur des activités de GRN et du développement des services publics ;

Identifier, pour chaque groupe d'acteurs, les besoins en appuis pour renforcer les capacités en matière de financement des activités de gestion

2 – METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour mener à bien ce travail, l'atelier s'est organisé de la manière suivante :

2.1 Mise en place d'un bureau

Un bureau de trois membres a été mis en place pour conduire les travaux de l'atelier :

PRESIDENT : El Hadj Abdou MAMAN, Plate forme Paysanne (Niger)

RAPPORTEURS : Sanneh Kassa KANTEH, REFESA (Gambie)
Augustin DEMBELE, USAID / Mali

Ce bureau a été appuyé par trois facilitateurs : Yéro SYLLA, Saïdou SANOU, Mahamane Dédéou TOURE.

2.2 Modalités de travail

Après une revue de ses termes de référence, au regard du nombre relativement circonscrit de participants et compte tenu du caractère imbriqué des axes de travail indiqués, les membres de l'atelier ont convenu de travailler au sein d'un groupe unique afin d'aborder de manière plus efficiente l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de l'atelier.

Des mises au point ont également permis d'asseoir la compréhension que la problématique devait être abordée tant du point de vue des ressources publiques que non publiques.

En termes de ressources, il a également été entendu que l'accent devrait mis essentiellement dans les travaux de groupe sur les ressources financières.



3 – COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES

Les travaux de l'Atelier ont été sous-tendus par les communications introductives suivantes :

- ✓ Mise en place d'une banque rurale : la mobilisation des ressources pour le développement des communautés dans le modèle SAFEFOD de gouvernance locale - Yéro SYLLA (SAFEFOD).
- ✓ Etude décentralisation et mobilisation des ressources locales au Sahel : principales conclusions – Saïdou SANOU (Consultant).

4 – VISITES D'EXPERIENCES DE TERRAIN

4.1. La réhabilitation du marché central de Bobo

D'un coût total de 4,2 milliards de francs CFA, le projet a démarré en novembre 1998 et devrait être achevé en fin 2000. La commune en assure la maîtrise d'ouvrage à travers un accompagnement fourni par le Bureau d'appui à la maîtrise d'ouvrage (BAMO).

Une des particularités de ce projet est qu'il sera réalisé à partir d'une participation financière locale exemplaire : environ 35 % du montant financé par les commerçants usagers, soit une contribution locale de 1,5 milliards. L'Agence française de développement (AFD) intervient à hauteur de 2,7 milliards ; une subvention accordée à la mairie de Bobo-Dioulasso.

La mobilisation de la contrepartie locale a été réalisée à travers une opération de pré-commercialisation des installations de vente (boutiques et tables). Pour bénéficier d'une installation de vente, les commerçants devaient acquitter un droit d'entrée. Le montant des droits d'entrée pour les boutiques est proportionnel à la superficie de la boutique et la valeur commerciale de l'emplacement. Il varie de 230.000 à 1.800.000 F.CFA pour les boutiques, 40.000 et 50.000 F.CFA pour les tables ; pour un total de plus de 3200 boutiques et environ 1.700 tables.

La procédure de commercialisation des installations de vente a consisté en trois phases complémentaires correspondant à la délivrance de plusieurs types de documents :

- ✓ Un Certificat de réservation en l'état futur d'achèvement provisoire (CREFA-P) au versement d'au moins 40% du montant du droit d'entrée ;
- ✓ Un certificat définitif (CREFA-D) au règlement complet du montant du droit d'entrée ;
- ✓ La signature d'un *contrat de concession d'occupation du domaine public* pour une durée de 25 ans entre le Maire de la ville et le réservataire porteur du CREFA-D.

A quelques mois de l'achèvement du projet de réhabilitation, une des problématiques majeures concerne *la gestion de l'équipement*. Dans le cadre de la signature de la convention de financement entre la Mairie et l'AFD, la municipalité s'est déjà engagée à une *délégation de gestion* de l'équipement réhabilité. Quelle sera alors la future structure de gestion ?

En outre, les commerçants usagers se sont particulièrement mobilisés pour faire de ce projet une réalité. Quelle place leur sera réservée dans le cadre de la gestion du marché central ?



4.2. La gestion d'un équipement communal par des jeunes organisés

L'espace rencontre jeunesse est le fruit d'un travail de réflexion mené par les associations de jeunes de la ville sur la gestion et l'animation de certaines infrastructures et équipements publics : bibliothèques communales, plateaux omnisports, latrines publiques, etc. Cette réflexion se fonde sur la nécessité de créer des cadres de rencontre et d'échanges pour les jeunes à partir des équipements existants.

L'espace rencontre jeunesse de l'arrondissement de Dafra a vu le jour grâce à un co-financement de la Mission française de coopération française et de la Commune de Bobo-Dioulasso. Une des caractéristiques majeures de ce projet réside dans *l'implication du collectif des associations de jeunes à toutes les étapes de sa réalisation* (en tant que porteur du projet) ; depuis sa conception jusqu'à la gestion de l'équipement, en passant par la négociation du financement de l'équipement et le suivi du chantier de construction.

Les principaux enjeux de l'espace rencontre jeunesse sont : favoriser l'implication des jeunes dans l'animation et la gestion de certaines infrastructures et équipements publics, promouvoir l'expression de leurs préoccupations réelles à partir de réflexions et échanges réguliers et le développement d'initiatives propres.

Les objectifs assignés à l'espace de DAFRA sont les suivants :

- ✓ Favoriser les rencontres entre les jeunes ;
- ✓ Susciter et développer des actions d'animation au plan éducatif, culturel, sportif, etc.
- ✓ Sensibiliser et mobiliser les jeunes sur les actions d'amélioration de leur cadre de vie ;
- ✓ Renforcer les compétences des jeunes dans les domaines de la démocratie locale et de la participation aux actions de développement.

L'espace a été inauguré le 15 avril 2000. Depuis lors, le CAMJH (collectif des associations) en assure la gestion déléguée et l'espace mobilise la contribution des services techniques et d'appui comme la Direction régionale de la jeunesse et des sports, la Direction régionale de la culture, le Secrétariat Permanent de la Semaine Nationale de la Culture, le Centre culturel Henri Matisse et le Programme de développement social urbain.

Un enjeu important de la gestion déléguée de l'espace concerne aujourd'hui *l'affectation des recettes* qui y seront générées. De son côté, le contrôleur financier de la province souligne en particulier des questions techniques restées en suspens :

- ✓ la procédure administrative voudrait que le principe du contrat soit discuté au sein de la commission d'attribution des marchés,
- ✓ le président de la délégation spéciale ne peut signer un contrat qui excède la période de prolongation de son mandat.

Par ailleurs, l'information n'a pas circulé (surtout au sein de la commune) sur le principe de la gestion déléguée de l'espace et des incompréhensions persistent. En définitive, le fonctionnement actuel de l'espace rencontre jeunesse de DAFRA repose la problématique fondamentale de la délégation de gestion d'un service d'intérêt général aux organisations de la société civile par les pouvoirs locaux.



5 – RESULTATS DES TRAVAUX

5.1. Analyse du contexte

Le contexte général relatif à la mobilisation des ressources est marqué actuellement au Sahel par :

- Des éléments favorables :
 - ✓ politiques de décentralisation en cours (transfert de compétences et de ressources) ;
 - ✓ désengagement de l'Etat ;
 - ✓ émergence d'une société civile ;
 - ✓ prise de conscience des gouvernements et des communautés de l'importance de la gestion des ressources naturelles ;
- Des éléments défavorables :
 - ✓ pauvreté ;
 - ✓ aléas climatiques et désertification ;
 - ✓ analphabétisme ;
 - ✓ non déconcentration des services du Trésor ;

5.2. Atouts en matière de mobilisation des ressources locales relatives à la GRN et de services publics

Il existe aujourd’hui au Sahel d’importants atouts pour la mobilisation des ressources locales tant en ce qui concerne les ressources publiques que les ressources non publiques.

RESSOURCES PUBLIQUES	RESSOURCES NON PUBLIQUES
<ul style="list-style-type: none">- Civisme fiscal induit par la décentralisation- Développement de la coopération décentralisée- Réformes institutionnelles- Amélioration de la gestion des équipements marchands- Gestion déléguée des équipements et infrastructures- Adressage (fichier fiscal)- Co-financement- Action de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none">- Création d’activités renumérotations- Esprit d’entreprise- Investissements humains- Système des caisses populaires- Responsabilisation des OP- Existence de projets et programmes- Coordination des ONG et synergie des acteurs- Participation à la gestion des affaires

5.3. Contraintes liées à la mobilisation des ressources locales dans la GRN et des services publics

- ✓ Mentalité d’assisté
- ✓ Manque de transparence dans la gestion des fonds
- ✓ Faible taux de recouvrements des taxes et impôts
- ✓ Fiscalité locale inappropriée (réviser les taxes, la base de taxation de certaines choses...)
- ✓ Rigidité du système fiscal (non-coopération des agents de l’Etat)
- ✓ Lourdeur de la chaîne fiscale dans certains pays



- ✓ Non-participation des élus dans la détermination des taxes
- ✓ Unicité de caisse (peut défavoriser le développement des communes)
- ✓ Faible déconcentration des services du Trésor
- ✓ Faible transfert des ressources par l'Etat concomitamment avec les compétences
- ✓ Insuffisance de formation/sensibilisation des élus et autres acteurs.

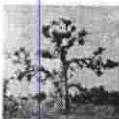
5.4 – Recommandations

Les principales recommandations dégagées sont les suivantes :

- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la décentralisation - (Etat) ;
- ✓ Clarification des compétences transférées en matière de GRN - (Etat) ;
- ✓ Elargissement de l'assiette de l'impôt (Etat, collectivités locales) ;
- ✓ Déconcentration adéquate et effective des services du Trésor - (Etat) ;
- ✓ Transfert effectif des ressources concomitamment avec les compétences - (Etat) en collaboration avec les collectivités ;
- ✓ Institutionnaliser les mesures tendant à rendre transparente la gestion des ressources financières - (Etat, collectivités) ;
- ✓ Assurer la formation (alphabétisation), la sensibilisation, l'information des élus et acteurs - (Etat, collectivités locales, ONG, organisations de base) ;
- ✓ Réalisation d'études fiscales en vue d'une adaptation de la fiscalité – (Etat, collectivités locales, organismes d'appui) ;
- ✓ Lier les subventions externes à la mobilisation des ressources internes - (Etat, organismes d'appui) ;
- ✓ Traductions des textes en langues nationales - (Etat, collectivités locales, ONG, organisations de base, organismes d'appui).



RAPPORT DE L'ATELIER N°4
« COOPERATION DECENTRALISEE »



1. – OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ✓ Analyser le contexte lié à la coopération décentralisée et à l'intégration sous-régionale et régionale en matière de gestion décentralisée et de services publics au Sahel ;
- ✓ Identifier les atouts et les contraintes liés à la coopération décentralisée et à l'intégration sous-régionale et régionale ;
- ✓ Evaluer les forces et les faiblesses des mécanismes en matière de coopération décentralisée et d'intégration sous-régionale et régionale dans la GRN et services publics existants (cf. politiques nationales, Programmes CILSS, UEMOA, PASR ...) ;
- ✓ Formuler des recommandations pour le développement de la coopération décentralisée et de l'intégration régionale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel ;
- ✓ Identifier pour chaque groupe d'acteurs, les besoins en appui pour renforcer les capacités en matière de coopération décentralisée et d'intégration sous-régionale et régionale.

2. – METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les travaux de l'atelier ont été organisés de la manière suivante :

2.1. – Mise en place d'un bureau

L'atelier s'est doté d'un bureau composé comme suit :

PRESIDENT	: Bertrand ZIDA ;
VICE PRESIDENT	: Urbain BELEMBSOOGHO ;
RAPPORTEURS	: Jules Saga KIENTEGA, Laobé Sock N'DIAYE et Marcel Innocent NABA.

Le bureau a été appuyé par deux facilitateurs : François TAPSOBA et Raoul Niang N'DIAYE.

2.2. – Modalités de travail

Les travaux de l'atelier ont été axés sur l'audition de deux communications introductives, des débats en plénière et groupes de travail et une sortie de terrain .

3. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES

- ✓ Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad : objectifs, principes directeurs, et domaines d'intervention prioritaires – Bertrand ZIDA ;
- ✓ Coopération décentralisée dans la gestion des ressources naturelles : Exemple du Projet GEPRENAF – Equipe GEPRENAF (Lassane TRAORE, Urbain BELEMSOGHO, Arthur YAMEOGO)



4. VISITE D'EXPERIENCES DE TERRAIN

La gestion participative des ressources naturelles et de la faune -GEPRENAF – à Ouangolodougou (70 km de Banfora vers la Côte d'Ivoire)

Le projet pilote de gestion participative des ressources naturelles et de la faune est de dimension sous-régionale et s'exécute conjointement au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire (avec respectivement pour base Banfora et Ferkessédougou).

L'objectif spécifique poursuivi par le GEPRENAF Burkina consiste à « établir les bases de la gestion durable et participative des ressources naturelles et des terroirs ». Sa première phase d'exécution prend fin en décembre 2000.

Le projet couvre une superficie de 300.000 ha environ constituée aux deux tiers par deux forêts classées (Diéfoula et Logoniégué). Outre l'équipe de direction basée à Banfora, la zone d'intervention est subdivisée en trois sous zones placées chacune sous le responsabilité d'une équipe mobile pluridisciplinaire.

L'organisation et la responsabilisation des acteurs locaux est au cœur de la démarche d'intervention du GEPRENAF. Elle se concrétise à travers plusieurs étapes :

- la prise en compte de l'existant, c'est-à-dire les groupements villageois, les associations de chasseurs et celles des jeunes ;
- la mise en place d'une coordination des organisations villageoises ;
- la promotion d'une structure de concertation et de coordination inter-villages.

Un processus de transfert des pouvoirs et des ressources aux organisations est actuellement en cours. Le transfert de pouvoirs concerne le contrôle de l'espace, la surveillance et la protection des ressources, les droits de gestion des ressources, etc.

Quant au transfert de ressources, il a trait à l'adoption du principe de concession de zone aux populations, le principe du partage des revenus, la liberté d'organiser des activités génératrices de revenus à travers la gestion de la zone, etc.

Au delà de centres d'intérêt comme la participation des acteurs et la mobilisation des ressources, l'expérience du GEPRENAF interpelle aussi sur la question de la gestion des ressources transfrontalières comme la faune. Comment s'organise donc le contrôle de l'espace, la surveillance et la protection des ressources entre les organisations locales en particulier les confréries de chasseurs ? Quelle collaboration existe entre les deux structures du GEPRENAF et au-delà, entre les autorités et services techniques des deux pays ?

5. RESULTATS DES TRAVAUX

5.1. Analyse du contexte

Le contexte de la coopération décentralisée est marqué par :

- ♦ L'adoption par tous les pays de la sous-région de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification qui met l'accent sur la participation des populations à la base et le partenariat en matière de GRN/LCD ;



- ◆ La prise de conscience croissant des gouvernants de la sous-région et des populations que la biologie ne respecte pas les frontières politiques et qu'il y a lieu de coordonner et d'harmoniser les efforts de GRN au niveau national et sous-régional ;
- ◆ L'existence de réseaux d'organisations socio-professionnelles et de la société civile (notamment des réseaux de jeunes et femmes) pour rechercher des solutions à des problèmes qu'ils considèrent comme communs et analogues.

5.2. Atouts et contraintes liés à la coopération décentralisée et à l'intégration sous-régionale et régionale

5.2.1. Les principaux atouts

1. L'existence du PASR-AO et des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification (PAN) dont la mise en œuvre va surtout concerner les populations à la base et instaurer au niveau d'un même pays comme au niveau des espaces transfrontaliers, de nouveaux rapports entre les populations de collectivités territoriales et de pays différents.
2. La démocratisation et la mise en route de la décentralisation dans la plupart des pays de la sous-région.
3. L'existence, dans la quasi totalité des pays, de textes législatifs associant les collectivités territoriales dans la gestion des ressources naturelles.
4. L'existence de nombreuses organisations intergouvernementales (OIG) qui pourraient favoriser la coopération entre les populations des pays et zones qu'elles couvrent et favoriser l'intégration régionale dans le domaine qui est le leur.
5. L'existence de règles informelles que les différentes catégories d'acteurs utilisent dans la gestion des ressources partagées et/ou transfrontalières et qui pourraient servir de base à la mise en place de règles plus formelles de gestion de ces ressources. Le groupe pense notamment au cas des chasseurs dans la zone Mali-Guinée-Côte d'Ivoire-Burkina Faso et au cas des éleveurs du Niger, du Mali et du Burkina Faso qui, à des périodes précises de l'année, utilisent les mêmes ressources.
6. L'existence de projets transfrontaliers comme le GEPRENAF et autres initiatives, notamment de prévention/gestion des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières.
7. L'émergence d'une société civile de mieux en mieux structurée et qui anticipe sur les dynamiques d'intégration régionale actuelles conduites par les gouvernements.
8. Le processus Sahel 21 qui, à l'instar des processus PAN, veut contribuer à l'intégration des sociétés sahariennes dans leur diversité.
9. Les coopérations et collaborations en cours dans le domaine de la recherche agricole et environnementale et qui permettent une rationalisation dans l'utilisation des moyens humains et financiers limités de nos pays et de grandes avancées dans la mise à disposition de paquets technologiques plus performants.



5.2.2. *Les contraintes*

1. Le caractère disparate des réglementations et politiques nationales relatives à la gestion actuelle des écosystèmes partagés.
2. La fragilisation des individus et des groupes par suite de l'effondrement des structures sociales traditionnelles (mécanismes d'assistance mutuelle), l'absence de mécanismes novateurs de substitution renforcent les nationalismes et l'irrédentisme, menaçant ainsi l'équilibre et la stabilité de la sous-région.
3. La récurrence des conflits internes dans la région qui ont des impacts négatifs sur les ressources naturelles des espaces transfrontaliers et des aires d'accueil des réfugiés.
4. Le manque / la faiblesse des ressources financières qui est lié à (i) la faible capacité de mobilisation des ressources internes, (ii) à l'absence, au niveau des partenaires de coopération, de programmes d'appui financier aux initiatives sous-régionales et décentralisées et à (iii) la concurrence entre les bailleurs qui veulent chacun fixer son drapeau sur les réalisations de terrain.
5. Le décalage entre les volontés politiques déclarées et les pratiques. A cela s'ajoutent les recours, parfois excessifs et intempestifs, à la souveraineté nationale. Toutes choses qui sont par ailleurs exacerbées, dans bien des cas, par la patrimonialisation du pouvoir d'Etat par ceux qui le détiennent.
6. La faiblesse du taux de scolarisation et d'alphabétisation des acteurs, ainsi que les diverses contraintes socio-culturelles liées aux us et coutumes.
7. Décalage entre le désir des populations d'aller vite vers l'intégration (ce qui se traduit par des pratiques informelles d'intégration régionale) et les politiques nationales en la matière.
8. Les réticences des services déconcentrés de l'état et l'insuffisante réorganisation de l'Etat au sommet pour mieux refléter les exigences de la décentralisation à la base.
9. Les incompatibilités et incohérences des politiques au niveau national et sous-régional, ainsi que les duplications dans les actions et activités des organisations tant intergouvernementales que non gouvernementales.
10. L'insuffisante efficacité des réseaux, cadres et mécanismes institutionnels de coopération décentralisée.
11. La faible diffusion et application des textes.
12. L'absence de mécanismes fiables de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes naturelles et anthropiques.

A l'issue des travaux, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- ✓ Définir et faire appliquer des normes et des modalités communes pour la gestion des ressources et écosystèmes partagés.
- ✓ Rechercher, capitaliser, gérer et diffuser les données et les expériences sur la GRN et les systèmes de production transfrontières et sous régionaux.



- ✓ Encourager la coopération décentralisée (jumelage-coopération) Sud – Sud au sein d'un même pays et au niveau de la sous-région.
- ✓ Encourager l'utilisation de la décentralisation comme cadre conceptuel et opérationnel de promotion de l'intégration au niveau transfrontalier et sous régional
- ✓ Harmoniser au niveau national et sous régional les politiques et programmes de coopération entre les Etats (GRN, pauvreté, gouvernance locale, SIDA, femmes, ...) afin d'optimiser leurs impacts ;
- ✓ Favoriser le développement de mécanismes fiables de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes naturelles et anthropiques.



IV - LANCEMENT DU SITE WEB

([WWW.CILSS.ORG/GOUVERNANCE LOCALE](http://WWW.CILSS.ORG/GOUVERNANCE_LOCALE))



Bobo 2000 a été l'occasion pour le CILSS de lancer son site web spécialisé sur la mobilisation des ressources locales au Sahel.

Logé dans le site global de l'Institution, ce site se donne pour objectif de favoriser les échanges de vues sur un thème d'actualité: la gouvernance locale et la gestion des ressources. Le projet bénéficie de l'appui technique de RTI (Research Triangle Institute), une ONG de recherche américaine.

La décentralisation, la bonne gouvernance et le développement local sont devenus aujourd'hui des axes prioritaires des politiques de développement dans les pays du Sahel. Cela se traduit notamment par la responsabilisation des collectivités locales dans la gestion de leurs affaires.

Toutefois la réussite de ces politiques sera largement tributaire de la capacité de ces collectivités à pouvoir mobiliser des ressources pour satisfaire aux besoins des populations.

Certes, avec les effets conjugués d'années de sécheresses successives et des méfaits résultant de l'application des modèles centralisés, les ressources sont aujourd'hui rares au Sahel; mais elles existent tout de même. Il importe de savoir les répertorier et de développer des stratégies de mise en valeur axées sur l'accroissement de la participation des populations, l'amélioration du cadre législatif et institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs à la base, la mobilisation des ressources financières locales.

L'objectif du Site Web sur la mobilisation des ressources locales initié par le Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) à travers son Unité d'Appui au Développement Local (UDL) est d'accompagner les efforts entrepris en la matière au niveau des pays en favorisant un meilleur partage des expériences, un débat fructueux et une dissémination de l'information sur la question.

Les pages principales du site

- ◆ A propos du site
- ◆ Découvrir le CILSS
- ◆ UDL/PADLOS
- ◆ Actualités
- ◆ Réformes
- ◆ Publications
- ◆ Etudes de cas
- ◆ Forum
- ◆ Recherche

Responsable : Mahamane Dédéou TOURE

Assistant technique : Maman O. Farouk

WebMasters : Emmanuel SANOU, Yacouba KONATE.



V – DECLARATIONS SPECIFIQUES



DECLARATION DES JEUNES

Du 16 au 20 octobre 2000, s'est tenu un forum régional organisé par le CILSS sous le thème : « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel ».

Ce forum s'est déroulé à un moment où les processus de décentralisation d'intégration régionale engagés dans la quasi totalité des pays du Sahel, connaissent des avancées significatives. Mais en ce qui concerne la composante Jeunesse de ces pays, l'on peut déplorer leur très faible implication à ces processus, malgré l'existence d'opportunités à même de mieux assurer leur participation. Il s'agit :

Pour le volet Processus de décentralisation :

- ✓ du dynamisme des jeunes ;
- ✓ de structures organisées
- ✓ de l'existence de compétences techniques ;

Et pour le volet Intégration régionale

- ✓ de l'existence de cadres informels d'échanges entre jeunes de plusieurs pays ;
- ✓ de la volonté des jeunes des différents pays à œuvrer ensemble pour le développement social, économique et culturel de leurs pays respectifs ;

Il faut aussi souligner l'existence de réels risques pour les jeunes dans ces processus ; on peut ainsi relever d'une part, les possibilités de marginalisation et le manque d'intérêt aux actions menées dans le cadre de la décentralisation, et d'autre part les risques de frustration et de conflits qui ne sont que les conséquences d'une mauvaise gestion des ressources transfrontalières. De ce bref aperçu, nous dégagons les contraintes et les suggestions suivantes :

I. PROBLEMES ET CONTRAINTES LIES A LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE DECENTRALISATION.

Un certain nombre de problèmes et de contraintes rendent difficile la pleine participation des jeunes au processus de décentralisation et à une bonne gouvernance locale ; il s'agit :

- ✓ De l'analphabétisme qui frappe les jeunes tant des campements que des villes ;
- ✓ Du chômage, de l'insuffisance de revenu monétaire et de l'accès difficile au crédit, qui ne favorisent pas la mobilisation des ressources ;
- ✓ De l'accès difficile des jeunes à la terre, celle-ci étant toujours un patrimoine familial ;
- ✓ De l'insuffisance de formation qui constitue une entrave à une gestion efficiente des ressources naturelles renouvelables et des services publics ;
- ✓ Du faible niveau d'information et de communication ;
- ✓ De la marginalisation et de l'exclusion dont les jeunes sont victimes ;
- ✓ De la non prise en compte de leurs avis et préoccupations et du manque de responsabilisation ;



- ✓ De leur utilisation à des fins politiques, toute chose qui les détourne de leurs préoccupations réelles ;
- ✓ Enfin de leur faible accès à la gestion des services publics.

En rapport avec le forum, et du fait que la décentralisation doit également se traduire par une meilleure satisfaction des besoins des populations, les contraintes ci-dessus soulignées nécessitent :

- ✓ Appui conséquent aux jeunes pour une meilleure organisation et structuration ;
- ✓ Elaboration de modules de formation en stratégies de communication à l'adresse des jeunes, ce qui permettrait de renforcer leurs capacités ;
- ✓ Et la réelle implication des jeunes dans les différents programmes les concernant et ce depuis la conception jusqu'au suivi-évaluation.

2. CONTRAINTES ET PROBLEMES DES JEUNES LIES A L'INTEGRATION REGIONALE

Malgré les opportunités déjà relevées, diverses contraintes freinent la totale implication des jeunes au processus d'intégration. Ces principales contraintes sont :

- ✓ la faible implication de la jeunesse au processus d'intégration ;
- ✓ La non prise en compte des préoccupation des jeunes ;
- ✓ L'absence de cadre de concentration ;
- ✓ La non application de la plate forme des jeunes de Sahel 21.

Afin de lever ces différents handicaps, nous préconisons :

- ✓ la création d'un véritable cadre de concertation ;
- ✓ la création d'un réseau fonctionnel d'information et de communication ;
- ✓ la facilitation et l'organisation de rencontres d'échanges et de voyages d'étude.

DES SUITES A DONNER AU FORUM

A - A l'adresse des pouvoirs publics

Afin que ce forum ne soit pas un de plus, nous demandons aux pouvoirs publics la prise en compte des conclusions et recommandations issues de ce forum. De même, la création d'un cadre organisationnel et institutionnel favorisant l'émergence des jeunes, et la mise en place d'une politique appropriée en I.E.C en matière de populations et développement, seront des atouts certains à la participation des jeunes et au renforcement de leurs capacités de gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics.

B - A l'adresse des institutions d'appui et des partenaires à la coopération

Nous leur demandons que soit développé un véritable partenariat avec les jeunes. Par rapport aux différentes difficultés recensées, nous demandons la mise en place de mécanismes de formation et d'appui financier et technique. Enfin un appui dans la familiarisation des jeunes aux nouvelles technologies de l'information, pourrait résoudre certains problèmes liés à l'information et à la communication.



Les jeunes présents à ce forum ont fortement déploré leur très faible représentation. En effet, sur les neuf (9) pays membres du CILSS, seuls deux (2) étaient représentés à savoir le Niger avec un représentant, et le Burkina Faso avec trois (3) représentants. La prise en compte de nos avis et préoccupations exige d'abord que nous participions conséquemment aux rencontres organisées pour rechercher des solutions à nos problèmes.

MOTION DE REMERCIEMENT AU CILSS

Considérant la pertinence des termes de référence du présent forum ;
Considérant la richesse des échanges ;

Nous jeunes ayant participé au forum régional sur le thème "Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics dans le Sahel",

Remercions le CILSS pour la tenue dudit forum dont les conclusions nous permettent d'espérer des lendemains meilleurs pour la Jeunesse Sahélienne.

RECOMMANDATIONS

Considérant la très faible participation de la jeunesse aux activités organisées et qui les concernent ;

Considérant l'absence de suite à la plate-forme des jeunes de Sahel 21 ;
Nous jeunes participants au forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics ;

Recommandons au CILSS : une participation plus conséquente des jeunes dans ses activités futures, et la redynamisation de la plate-forme des jeunes de Sahel 21.



DECLARATION DES FEMMES

Du 16 au 20 octobre 2000, s'est tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), le Forum Régional sur la "Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel"

Les femmes sahariennes ont pris une part très active aux travaux qui se sont déroulés en ateliers et en plénière.

Ce forum a permis aux femmes Sahéliennes de partager avec les autres participants leurs expériences, leurs préoccupations et attentes de leurs organisations socio-professionnelles.

Elles adhèrent aux conclusions et recommandations issues de ce forum.

Toutefois, en raison de la spécificité de leur situation, elles lancent ce présent appel aux gouvernements et parlementaires des pays membres du CILSS ;

Considérant que les femmes représentent plus de la moitié de la population saharienne

Considérant l'environnement favorable créé par nos Etats en matière de décentralisation et de gouvernance locale ;

Considérant que le rôle et la place des femmes sahariennes dans la mise en œuvre du processus de décentralisation dans la gouvernance locale et la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel demeurent incontournables ;

Considérant les contraintes de tous genres qui entravent la participation efficiente des femmes au processus de décentralisation de gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles (particulièrement la sécurité foncière) et des services publics au Sahel et leur accès à la terre ;

Considérant la persistance de l'analphabétisme, de la pauvreté et leurs corollaires sur les populations sahariennes en général et les femmes en particulier ;

Considérant que l'une des aspirations profondes des populations sahariennes est de vivre dans la paix, dans la sécurité.

Nous femmes sahariennes, participantes au forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel, tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) du 16 au 20 octobre 2000,

Lançons un vibrant appel :

✓ Aux Gouvernements des pays membres du CILSS pour la prise et l'application de toutes dispositions utiles en vue :

- d'une participation pleine et entière des femmes à la mise en œuvre du processus de décentralisation et de gouvernance locale en matière de gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel ;
- de la résolution des nombreux problèmes qui sont à l'origine des conflits ;



- de l'accès équitable aux soins de santé, à la préservation contre le Sida et ses corollaires.
- ✓ Aux parlements des pays membres du CILSS :

D'assurer une plus grande représentativité et participation efficiente des femmes dans les structures et instances décisionnelles du processus de décentralisation et de gouvernance locale au Sahel

MOTION

Nous femmes sahéliennes, participantes au forum régional de Bobo 2000 sous le thème « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel », tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) du 16 au 20 octobre 2000,

Adressons	nos sincères remerciements au CILSS pour l'organisation et la tenue du présent forum.
Nous félicitons	de la tenue de ce forum et adhérons aux conclusions et recommandations qui en sont issues
Invitons	le CILSS et ses partenaires à tout mettre en œuvre pour l'application effective de ces conclusions et recommandations



DECLARATION DES PAYSANS

Ont pris part à la réunion du groupe, les délégations des plates-formes nationales du Burkina Faso, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Mali de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.

La réunion a enregistré l'absence du Cap-Vert pour des raisons de communication aérienne.

La plate-forme se félicite d'avoir bénéficié de l'apport de personnes ressource avisées des questions relatives aux organisations paysannes en général et à la plate-forme paysanne en particulier. Il s'agit entre autres de Messieurs Moustapha YACOUBA, Yéro SYLLA, Abdoulaye SALL et les animateurs de INAGEF.

La réunion commença par la lecture des termes de référence par le secrétaire de séance, Monsieur Souleymane Mansamakan KEITA et la méthodologie question réponse fut adoptée. Avant d'engager les débats proprement dits, il fut demandé à Monsieur Moustapha YACOUBA de faire la genèse de la plate-forme des OP du Sahel pour une mise à niveau des participants.

A l'analyse, les participants ont dégagé une perception positive tant de la décentralisation et de la bonne gouvernance que du processus d'intégration.

La décentralisation et la bonne gouvernance ont l'avantage de permettre la prise en compte et en charge des problèmes de développement local, l'émergence de nouveaux leaders et acteurs, leur implication et leur responsabilisation dans les débats relatifs aux sujets les concernant. Elles permettent également d'améliorer la circulation de l'information et la communication entre les membres du groupe et favorise la prise en charge de leurs multiples besoins de formation et de leurs points de vue dans la définition des politiques agricoles.

Le groupe a eu également à relever les insuffisances de la décentralisation et les risques qui en découlent à savoir la non effectivité des transferts des compétences au niveau local, le comportement des élus, la réticence des populations à se soumettre à la nouvelle autorité, la multiplication des conflits liés à la GRN.

Les contraintes majeures auxquelles le groupe est confronté sont : l'insuffisance de la formation, de la structuration, le manque de ressources pérennes, la faible capacité d'organisation, de gestion et de négociation des O.P, toutes choses qui ne leur permettent pas de jouer le rôle qui est le leur dans le développement durable du Sahel.

Quant à l'intégration régionale, elle sous tend une réelle dynamique d'échanges entre les producteurs et la création de cadres de concertation au niveau sous-régional, toutes choses permettant d'en accélérer les processus quand on sait que l'intégration doit surtout être social et économique. Elle exige une meilleure organisation des acteurs au niveau national.

La réunion fait appel au CILSS pour l'appuyer dans ses démarches auprès du Réseau des Organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest dans le sens de l'établissement d'un réel partenariat.

La réunion souhaite que le CILSS/UDL prenne des dispositions idoines pour la tenue du Conseil d'Orientation en vue de préparer la participation de la PFP aux activités liées à la rencontre des Chefs d'Etat et de gouvernements des pays membres du CILSS à Bamako.



La réunion félicite le CILSS pour ses appuis constants à la PFP et l'exhorte à poursuivre dans ce sens.

Les paysans ont également au cours de cette rencontre, discuté du mandat de la Coordination de la Plate-forme et échanger avec le CILSS notamment l'UDL sur les éventuels appuis prévus pour le renforcement de la Coordination, un consensus des pays présents prolonge la durée à 2 ans à compter du vendredi 20 octobre 2000.

Dans le programme 2001 de l'UDL, il est respectivement prévu un atelier de formation et de renforcement des capacités des leaders paysans en février et un atelier régional pour renforcer les capacités des OP dans la gestion de la fertilité des sols. Ce dernier atelier qui se tiendra en avril au Burkina Faso sera organisé par le CILSS et l'IFDC - Afrique.



ANNEXES



Annexe 1

PROGRAMME DE TRAVAIL

LUNDI 16 OCTOBRE 2000

Matinée

08 h 00 – 09 h 00	Installation des invités et des participants
09 h 00 – 10 h 00	Cérémonie officielle d'ouverture des travaux <ul style="list-style-type: none">• <i>Mot de bienvenue des autorités provinciales du Houet</i>• <i>Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS</i>• <i>Discours officiel d'ouverture par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité</i>
10 h 00 – 10 h 30	Pause-Café
10 h 30 – 10 h 45	Mise en place du bureau/Adoption du programme de travail
10 h 45 – 11 h 00	Présentation de la Note introductory du CILSS/UDL
11 h 00 – 13 h 00	Présentation et discussion du rapport régional
13 h 00 – 15 h 00	Pause-Déjeuner

Après-Midi

15 h 00 – 17 h 00 *Thème : « Gestion des ressources naturelles renouvelables, services publics et gouvernance locale au Sahel : Enjeux et perspectives »*

Format :

- *Note introductory (10 mn) : Boubacar THIAM (USAID/AFR/SD)*
- *PRESENTATIONS CROISEES PAR DES ACTEURS DE TERRAIN (7 MN PAR INTERVENANT)*

PANELISTES : Félix de Valois COMPAORE (PNGT – Burkina Faso)

Oulimata THAW, Présidente de la Communauté Rurale de Ndiass et Regroupement des Femmes de Popouguine – Sénégal

Benoit Bendi OUOBA, Président Association Tin Tua – Burkina Faso

Mamoutou DIABATE, Directeur Exécutif ONG AMPRODE/Sahel – Mali

**YÉRO SYLLA, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SAFEFOD –
SÉNÉGAL**

- *Discussions générales*

Pause-Café

Présentation des modalités de travail en ateliers thématiques et groupes de discussion
Cocktail de bienvenue - (lancement officiel du Site Web sur la mobilisation des ressources locales au Sahel)



MARDI 17 OCTOBRE 2000

Matinée

08 h 30 – 10 h 30	Lancement des travaux en ateliers thématiques • <i>Revue des termes de référence</i> • <i>Communications introductives</i> • <i>Discussions générales</i>
10 h 30 – 11 h 00	Pause-Café
11 h 00 – 13 h 00	Travaux en groupes de discussion
13 h 00 – 15 h 00	Pause-Déjeuner

Après-Midi

15 h 00 – 16 h 30	Poursuite des travaux en groupes de discussion
16 h 30 – 17 h 00	Pause-Café
17 h 00 – 18 h 00	Poursuite des travaux en groupes de discussion

MERCREDI 18 OCTOBRE 2000

Matinée

07 h 00 – 12 h 30	Visites de terrain
12 h 30 – 14 h 30	Pause-Déjeuner

Après-Midi

14 h 30 – 16 h 30	Suite et fin des travaux en groupes de discussion
16 h 30 – 17 h 00	Pause-Café
17 h 00 – 18 h 00	Mise en commun au niveau des ateliers thématiques

JEUDI 19 OCTOBRE 2000

Matinée

08 h 30 – 09 h 45	<i>Plénière</i> : Présentation et discussion du rapport de l'atelier N°1
09 h 45 – 11 h 00	Présentation et discussion du rapport de l'atelier N°2
11 h 00 – 11 h 30	Pause-Café
11 h 30 – 12 h 45	Présentation et discussion du rapport de l'atelier N°3
12 h 45 – 14 h 30	Pause-Déjeuner

Après-Midi

14 h 30 – 15 h 45	Présentation et discussion du rapport de l'atelier N°4
15 h 45	Suspension des travaux. • <i>Elaboration du rapport de synthèse générale</i> • <i>Réunions informelles par groupes d'acteurs sur les suites à donner au Forum</i>



VENDREDI 20 OCTOBRE 2000

Matinée

10 h 00 – 11 h 30

Plénière : adoption du rapport de synthèse générale

11 h 30 – 12 h 00

Pause-Café

12 h 00 – 13 h 00

Cérémonie officielle de clôture des travaux :

- *Présentation du rapport de synthèse générale*
- *Déclaration des groupes d'acteurs*
- *Lecture de Motions*
- *Discours officiel de clôture par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture*

13 h 00

Cocktail d'au revoir

14 h 00

Départ pour Ouagadougou



Annexe 2

DISCOURS



Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité du Burkina Faso

Madame Le Haut Commissaire à la Réforme Administrative et à la Décentralisation du Niger ;
Excellence Messieurs Les Ambassadeurs ;
Madame Le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
Mesdames et Messieurs Les Représentants des Organisations Interafricaines et Internationales, et des Agences de Coopération ;
Monsieur le Haut Commissaire de la Province du Houet ,
Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Bobo ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs les Délégués ;
Mesdames et Messieurs ;

C'est un réel plaisir pour moi de présider ce matin la séance d'ouverture de cet important forum régional sur le thème de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

Je voudrais en cette occasion, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, souhaiter à tous les participants, la bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Je me réjouis de l'honneur qui est fait au Burkina Faso, tout entier, d'abriter ici à Bobo Dioulasso, cette importante table ronde relative à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel adoptée par les pays membres du CILSS à Nouakchott en 1984, la troisième du genre après Ségou en 1989 et Praia en 1994.

C'est le lieu d'exprimer au Secrétariat Exécutif du CILSS, notre haute appréciation pour la qualité de ses services notamment en matière de réflexion stratégique relative à la lutte contre la désertification et la gestion décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel. La pertinence du thème choisi pour constituer la toile de fond de la présente rencontre, en constitue du reste, un témoignage éloquent.

En effet, au moment où nombre de pays de la sous – région entrent dans la phase pratique de leur processus de décentralisation, le thème de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics est tellement d'actualité au Sahel.

Mesdames et Messieurs,

De manière générale, les pays du Sahel ont connu dans le passé des systèmes politiques et administratifs centralisés qui ont gravement hypothéqué la gestion des ressources naturelles et des services publics y afférents, en même temps qu'ils ont inhibé la participation des populations et leurs initiatives, réduisant ainsi leur responsabilisation et leur capacité organisationnelle.

Face à l'échec de ces modèles centralisés, tous les pays sahéliens ont engagé depuis près d'une décennie, des processus de décentralisation impliquant une participation et une responsabilisation des populations dans la gestion de leurs ressources naturelles.



Les populations et leurs responsables attendent des politiques de décentralisation en cours l'enracinement de la démocratie à la base, une meilleure mobilisation des énergies pour le développement durable, une satisfaction des besoins au niveau local.

Bien que les politiques de décentralisation soient relativement récentes dans les pays du Sahel, l'espoir qu'elles suscitent en termes de raffermissement de la confiance entre les populations et les institutions publiques, en termes de meilleure gestion des ressources et de développement à la base, est indéniable. C'est pourquoi aucun effort ne devrait être épargné pour mettre en œuvre et renforcer les politiques de décentralisation, et pour mettre en pratique le principe de subsidiarité, qui permet d'articuler de manière harmonieuse tous les niveaux de gouvernance.

Cependant, il convient de garder à l'esprit que la décentralisation, loin d'être une panacée constitue un sérieux défi à la capacité des sahéliens, gouvernants comme populations, dans la mesure où elle implique de profonds changements au niveau de l'administration centrale, régionale et locale, et renferme tout un ensemble de problèmes qui exigent des options de fond.

Il faut tenir compte des réalités et obtenir la participation des communautés rurales, ce qui presuppose leur préparation et leur formation en vue de créer les capacités nécessaires pour la gestion des ressources et services.

Mesdames et Messieurs,

J'ai la conviction que, durant ces cinq jours de travaux, vous saurez aborder avec efficacité et engagement les différents thèmes de discussion et que vous aboutirez à des conclusions pratiques et opérationnelles.

Je forme aussi le vœu que chacun de nos Etats, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement qui nous accompagnent s'engagent dans la matérialisation des orientations qui résulteront de ce forum.

Pour terminer, j'exprime à tous les participants mes vœux de pleins succès dans vos travaux.

Je déclare ouvert le forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

Je vous remercie.



Allocution de bienvenue du Haut Commissaire de la Province du Houet

En vous souhaitant la bienvenue à Sya et un agréable séjour parmi nous, vous me permettez d'exprimer, toute la joie et la profonde gratitude des populations laborieuses de notre ville et de notre région, au Secrétariat Exécutif du CILSS et à l'ensemble la Communauté sahélienne pour avoir choisi Bobo en vue d'abriter les travaux de cette importante rencontre régionale.

Après Ségou en 1989 et Praïa en 1994, Bobo est fière de pouvoir inscrire son nom sur une page glorieuse de la lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles au Sahel.

Deuxième ville du Burkina Faso, lieu chargé d'histoire, Bobo est de longue date un carrefour, une plaque tournante des systèmes d'échanges entre les zones sahéliennes et côtières ouest-africaines.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

La région de Bobo recèle d'immenses ressources naturelles et d'un potentiel agricole important qui en font une zone relativement privilégiée.

Il reste cependant que comme un peu partout au Sahel, notre région connaît aujourd'hui de graves problèmes de dégradation des ressources naturelles. Ces problèmes sont assurément au centre des préoccupations des populations de la région et de leurs responsables.

Aussi, au-delà de l'aspect purement événementiel la présente rencontre sur le thème de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel revêt une grande importance aux yeux des populations et des responsables de la région qui sont à l'affût de tout ce qui peut consolider ou élargir leurs expériences dans la maîtrise de leur environnement.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Nous fondons de grands espoirs quant aux conclusions qui résulteront de vos travaux. Et nous formons le vœu que ces conclusions puissent éclairer les décideurs sahéliens et la communauté Internationale, notamment à l'occasion du 13^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du CILSS qui se tiendra dans quelques semaines à Bamako en République du Mali.

Je souhaite pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie.



Discours de Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS à la Cérémonie d'ouverture

Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Madame le Haut Commissaire à la Réforme Administrative et à la Décentralisation du Niger.
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations interafricaines, internationales et des Agences de coopération,
Monsieur le Haut Commissaire de la Province du Houet,
Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso,
Mesdames et Messieurs les participants,
Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cet important Forum régional sur le thème de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement du Burkina Faso, aux autorités provinciales du Houet, aux autorités municipales et aux populations de Sya pour l'hospitalité et les efforts consentis pour accueillir un si grand nombre de participants venus des différents pays du Sahel et d'autres pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Mesdames et Messieurs,

La présente rencontre, la troisième du genre, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel adoptée par les pays membres du CILSS en 1984 à Nouakchott, et dont la pierre angulaire est la participation responsable des populations dans la gestion de leurs ressources naturelles.

Cette rencontre offre, une fois de plus, l'occasion de faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie de Nouakchott et de l'adapter aux évolutions socio-politiques.

On se rappelle que la première réunion du genre qui s'est tenue à Ségou, au Mali en mai 1989 avait permis de donner un contenu opérationnel à la participation des populations, à la gestion des terroirs et à l'approche globale.

La deuxième rencontre tenue à Praia, au Cap-Vert en 1994 a abouti à la définition de grands axes pour une gestion décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel.

Pour appuyer les différents acteurs à rendre opérationnelles les recommandations formulées par la Conférence de Praia, le CILSS a mis en place en 1995 une Unité d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS). Depuis, le CILSS, à travers cette Unité, s'efforce à contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à une gestion démocratique, participative et décentralisée des ressources naturelles et des services publics au Sahel.



Ainsi, dans le domaine du renforcement de la société civile en matière de gestion des ressources naturelles et des services publics, le CILSS a notamment appuyé la création de la Plate-Forme des Organisations Paysannes du Sahel, du Réseau des Femmes Sahéliennes et de la Coordination de la Jeunesse Sahélienne, qui sont autant d'organisations comptant aujourd'hui sur l'échiquier institutionnel au Sahel.

Dans le domaine de l'appui aux politiques, l'action du CILSS a notamment porté sur la capitalisation des expériences en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et de développement des capacités locales au Sahel, la facilitation d'échanges d'expériences et de concertation entre les acteurs impliqués dans le dialogue sur les politiques de décentralisation et de gestion des ressources naturelles et des services publics, une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans l'élaboration des politiques de décentralisation au Sahel.

Mesdames et Messieurs,

Depuis la Conférence de Praia, le processus de décentralisation ne cesse de progresser au niveau de l'ensemble des pays du Sahel.

En effet, la plupart des pays ont depuis bouclé la phase préparatoire comportant généralement les études de faisabilité, l'organisation de débats publics et l'élaboration des textes de base. Et un certain nombre de pays ont même entamé la phase de mise en œuvre avec l'organisation d'élections locales consacrant l'effectivité de collectivités territoriales décentralisées dotées d'importantes compétences notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics locaux.

De plus en plus donc, nos pays entrent de plein pied dans une nouvelle dynamique de gestion locale. Une telle perspective suscite certes des espoirs immenses mais comporte aussi des défis majeurs qu'il importe de se préparer à relever. Ces défis portent notamment sur l'implication effective des populations et de leurs organisations de base dans la gestion de leurs affaires, le renforcement des capacités des acteurs et la mobilisation des ressources locales.

Ces questions sont au cœur du débat sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel. Il importe de les aborder aujourd'hui dans une logique d'intégration sous-régionale.

Mesdames et Messieurs,

Vu l'intérêt que l'idée de ce Forum a suscité tant au niveau des Etats, des acteurs de la société civile que de nos partenaires au développement ; vu la qualité et la compétence des hommes et des femmes ici présents, je suis d'avance convaincue que de vos débats sortiront des conclusions à la hauteur de nos espérances.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer notre reconnaissance à tous les partenaires au développement qui ont bien voulu soutenir l'organisation de cette rencontre et qui appuient avec constance nos efforts en matière de lutte contre la désertification et de gestion rationnelle des ressources naturelles au Sahel.

Permettez moi de faire une mention spéciale à l'Ambassade des USA au Burkina Faso qui, à travers les fonds « Démocratie et Droits de l'Homme en Afrique » a bien voulu soutenir la participation de plusieurs communicateurs en vue de leur permettre d'assumer une large diffusion des résultats de ce Forum à tous les niveaux.



Excellence Monsieur le Ministre,

Je voudrais terminer mon propos, en vous réitérant mes remerciements pour avoir rehaussé de votre présence effective, l'éclat de cette cérémonie marquant l'ouverture de ce forum qui fera date au Sahel.

Vive le Sahel,

Vive la coopération régionale et internationale,

Je vous remercie.



Discours de Monsieur le Haut Commissaire de la Province du Houet à la Cérémonie de clôture

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de présider, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre de l' Agriculture du Burkina Faso, empêché, la cérémonie de clôture du Forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

Je voudrais dire de nouveau combien Bobo, sa région et le Burkina Faso tout entier, se sont sentis honorés d'avoir été choisis pour abriter cette importante rencontre; nous le sommes d'autant plus que nous savons que désormais le nom de notre ville restera associé à un grand moment du Sahel.

Je voudrais également me réjouir du climat de dialogue fécond qui a empreint vos travaux.

Mesdames et Messieurs,

Cinq jours durant, vous avez échangé sur une question qui est aujourd'hui de cruciale importance au Sahel. La bonne gouvernance locale est assurément une condition sine qua non pour une sortie de crise et pour un durable développement durable au Sahel. Le défi pour les sahéliens, aujourd'hui n'est pas seulement de passer d'un système politique centralisé à un système décentralisé ; il s'agit surtout de faire en sorte que cela se traduise par des résultats concrets en termes de meilleure gestion des ressources, de meilleure satisfaction des besoins des populations et de plus de prospérité pour elles.

Les expériences qui ont été exposées et les réflexions qui ont alimenté vos débats ont démontré que la mauvaise gouvernance n'est pas une fatalité au Sahel, que les opportunités pour assurer une bonne gouvernance locale notamment dans la gestion des ressources locales et des services publics existent aujourd'hui au Sahel, pourvu qu'on les saisisse.

Mesdames et Messieurs,

Pour accroître la participation des acteurs et en particulier des organisations paysannes, des femmes, des jeunes, des pasteurs et des oasiens dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel, vous avez notamment indiqué entre autres un approfondissement de la démocratie locale par un transfert réel de pouvoir aux organes élus avec une meilleure représentativité des groupes spécifiques, une amélioration des approches et méthodes participatives.



Pour renforcer les capacités des acteurs, vous avez indiqué une meilleure prise en compte des attentes et des besoins de formation des populations, une intégration du volet information/communication dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs.

Pour assurer une meilleure mobilisation des ressources locales, vous avez indiqué une réforme fiscale pour diriger plus de ressources vers le niveau local et une meilleure déconcentration des services financiers.

Pour développer la coopération décentralisée en matière de gestion des ressources naturelles et des services publics, vous avez indiqué l'utilisation de la décentralisation comme cadre conceptuel et opérationnel de promotion de l'intégration au niveau transfrontalier et sous-régional, en l'élargissant à d'autres préoccupations de développement, telles que la santé, la prévention des conflits, la circulation des personnes, des biens et des services ainsi que le respect des droits de l'homme; vous avez aussi indiqué d'harmoniser au niveau national et sous-régional les politiques et programmes ayant trait à la gestion.

Mesdames et Messieurs,

Vos conclusions, qui sont en fait des orientations c'est-à-dire des voies à approfondir, montrent parfaitement que vous avez su tenir compte à la fois des aspirations, des contraintes et des opportunités dégagées.

Nul doute, que le CILSS, comme il l'a fait après Ségou et Praia, saura, avec l'engagement et l'efficacité qu'on lui connaît, appuyer les Etats et les groupes d'acteurs de la société civile à mettre en oeuvre les orientations dégagées en vue d'une bonne gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics au Sahel.

Nul doute aussi que le soutien des institutions d'appui concernées par la question et des partenaires de coopération venus en grand nombre ici, ne fera nullement défaut.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais formuler mes sincères remerciements à l'endroit de tous les participants sahéliens et non sahéliens, qui ont su de façon participative apporter leur précieuse contribution au bon déroulement des travaux du Forum Bobo 2000 et à son succès.

Je déclare clos le Forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel.

Vive le Sahel,

Vive la coopération régionale et internationale.

Je vous remercie.



Annexe 3

LISTES DES PARTICIPANTS



BURKINA FASO

Pascaline TAMINI

Secrétaire Permanent du CONACILSS

Ministère de l'Agriculture

BP

Tél : (00226) 31.04.55

Fax : (00226) 31.08.70

E-Mail : conacilss@cenatrin.koulouba.bf

OUAGADOUGOU

Bakary TRAORE

Chargé de Communication

Commission Nationale de la Décentralisation –

03 BP 7027

Tél : (00226) 33.02.30/21.24.75

Fax : (00226) 31.77.05

E-Mail : innocent.couliati@fasonet.bf

OUAGADOUGOU 03

Naba OUEDRAOGO

Directeur personnels des collectivités territoriales - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité

01 BP 4138

Tél : (00226) 21.09.42

Fax : (00226)

E-Mail : inonaaba@hotmail.com

OUAGADOUGOU

Henri GALLAND

Responsable de Formation CEFOC

01 BP 594

Tél : (00226) 31.92.18

Fax : (00226) 31.92.26

E-Mail : henri.galland@eier.org

OUAGADOUGOU 01

Claude OUATTARA

Chargé d'Etudes et Programmes

Commission Nationale de la Décentralisation –

03 BP 7027

Tél : (00226) 33.02.30/21.13.11

Fax : (00226) 31.77.05

E-Mail : innocent.couliati@fasonet.bf

OUAGADOUGOU 03

Marguerite KABORE

Chargée de la Coordination technique

CONAGESE – 01 BP 6486

Tél : (00226) 31.31.66

Fax : (00226) 31.64.91

E-Mail : kaborema@fasonet.bf

OUAGADOUGOU 01

Jules Pascal SAGA

Secrétaire Général - Association des Maires du Burkina

OUAGADOUGOU

Oumarou SEYNOU

Directeur Provincial des Eaux et Forêts de la Comoé - Ministère de l'Environnement et de l'Eau

BP 186

Tél : (00226) 88.00.07

Fax : (00226) 88.05.82

E-Mail : seynououmar@hotmail.com

BANFORA

Madeleine AUOAGRAOUA

Ministère de l'Enseignement de Base

Membre du REFESA

01 BP 834

Tél : (00226) 36.19.03/38.25.14

OUAGADOUGOU 01

Ousséini OUEDRAOGO

Coordonnateur des Programmes - FENOP

09 BP 1966

Tél : (00226) 36.11.51

Fax : (00226) 31.30.32

E-Mail : fenop@cenatrin.bf

OUAGADOUGOU 09

Zeneb TOURE

Coordinatrice ACFED

06 BP 9336

Tél : (00226) 36.25.83

Fax : (00226)

E-Mail : acfed@fasonet.bf

OUAGADOUGOU 06



Urbain BELEMSOBOGO
Spécialiste en biodiversité, Chef CTA
GEPRENAF
BP 181
Tél : (00226) 88.02.54
Fax : (00226) 88.02.54
E-Mail : ubelemsogbo@hotmail.com
BANFORA

Arthur Félix YANOGO
Spécialiste en gestion des terroirs
GEPRENAF
BP 181 – Banfora
Tél : (00226) 88.05.82
Fax : (00226) 88.02.54
E-Mail :

Hubert OUEDRAOGO
Personne Ressource
05 BP 6082
Tél : (00226) 31.30.33 / 33.07.14
Fax : (00226) 38.31.33
E-Mail : o.hubert@fasonet.bf ou
hubert.liptinfor.bf
OUAGADOUGOU 05

Lassana TRAORE
Coordonnateur Projet GEPRENAF
BP 181 –
Tél : (00226) 88.05.82
Fax : (00226) 88.05.82
E-Mail : geprenaf@fasonet.bf
BANFORA

Félix de Valois E. COMPAORE
Coordonnateur COFCV - PNGT
01 BP 1487
Tél : (00226) 31.54.37
Fax : (00226) 31.74.10
E-Mail : devalois@caramail.com
OUAGADOUGOU 01

G. Pascal ILBOUDO
Coordonnateur CIV - PNGT
01 BP 1487
Tél : (00226) 31.54.37
Fax : (00226) 31.74.10
E-Mail : ilboudopascal@hotmail.com
OUAGADOUGOU 01

Rosalie CONGO
Coordonnatrice Nationale du Programme
FEM/ONG
01 BP 575
Tél : (00226) 33.29.34
Fax : (00226) 31.04.70
E-Mail :
OUAGADOUGOU 01

Batio IDO
Journaliste Radio FM
Tél : (226) 66.03.36
DORI

Bassirou SANOGO
Journaliste Free lance Service Communication
DCN - BP 647
Tél : (00226) 30.17.83
Fax : (00226)
E-Mail :
OUAGADOUGOU

Mamadou DAH
Journaliste Radio Gaoua – Section rurale
BP 29
Tél : (226) 87.03.48/87.01.98
GAOUA

K. Augustin SOME
Animateur national
Programme Gouvernance
09 BP 49
Tél : (00226) 36.23.60 / 25.05.97
Fax : (00226)
E-Mail : asomes@yahoo.fr
OUAGADOUGOU 09

Mme TOE née P. Christiane ILBOUDO
Agente de Programme Solidarité Canada Sahel
02 BP 5699
Tél : (00226) 31.71.02
Fax : (00226) 31.71.02
E-Mail : scsbf@fasonec.bf
OUAGADOUGOU 02



Théodore ZOUNGRANA
Communicateur
01 BP 4620
Tél : (00226) 30.89.49
Fax : (00226) 30.89.47
E-Mail :
OUAGADOUGOU 01

Georges BADOLO
Espace rencontre jeunesse
BOBO-DIOULASSO

Calixte SOME
Espace rencontre jeunesse
BOBO-DIOULASSO

Moussa KAFANDO
Espace rencontre jeunesse
BOBO-DIOULASSO

Abdourahamane OUATTARA
Délégation spéciale
BOBO-DIOULASSO

Alice SANOU
Service Presse Communication
Mairie
BOBO-DIOULASSO

Jean-Baptiste ILBOUDO
RNB
BP 70203
Tél : (226) 32.47.02
OUAGADOUGOU 03

Jean de Dieu SANON
Assistance Ecologique
BP 312
Tél : (226) 98.20.94
Fax : (226) 97.08.02
E-Mail dossira@caramail.com
BOBO-DIOULASSO

CAP-VERT

GAMBIE

Sanyang SAIHOU
Programme Manager
Local Government, Dept. Of state for local
government of Lands – Banjul

Tél : (00220) 20.20.62
Fax : (00220) 20.15.45
E-Mail : ssanyang@qanet.gm
BANJUL - Gambie

Seedi JARJU
CONACILSS Adjoint
Dept of state for agriculture - Banjul
Tél : (00220) 22.73.11/22.61.34
Fax : (00220) 20.21.80/22.89.98
E-Mail : conacils@qanet.gm
BANJUL - Gambie

Gassana MANLAFI
President AFET
Brikama Town, Kombo General, the Gambia
Tél : (00220) 48.46.11
Fax : (00220) 48.41.00
E-Mail : afet@gamtel.gm
BANJUL - Gambie

Mrs KASSA Kanteh SANNEH
National Coordinator
Executive Secretary REFESA, Kanifing
Municipal Council – 57 Mamading Mamading
High Way – Kanifing
Tél : (00220) 37.05.59 – 39.19.31
Fax : (00220) 37.00.73
E-Mail : kmc@gamtel.gm
BANJUL - Gambie

Hon Netty BALDEH
Member of Parliament
BANJUL - Gambie

Hon Kebba TOURAY
National Assambly, Building B.
Tél : (220) 20.13.28/48.30.02
BANJUL - Gambie

Charles THOMAS
Representing National Chairman of the
Gambian Bobo 2000
P.O Box 4668
Tél : (220) 20.12.35
Fax : (220) 39.28.54
BAKOU - Gambie



GUINEE-BISSAU

Duarté Aquino ANTONIO
Direction Générale du Développement
Régional
BISSAU – Guinée-Bissau

José BARBOSA VICENTE
Direction Générale de l'Administration Interne
Tél : (245) 20.23.64
BISSAU – Guinée-Bissau

Braima CISSE
Député
BISSAU – Guinée-Bissau
Mme Djenabo BALDE
Plate-forme Paysanne
C.P. 343
Tél : (245) 21.30.29
Fax : (245) 51.12.25/20.40.12
BISSAU – Guinée-Bissau

Mme Satu CAMARA
REFESA
BP 219
Tél : (245) 21.47.41
BISSAU – Guinée-Bissau

David Vera CRUZ
Consultant
C.P. 343
Tél : (245) 20.41.98
BISSAU – Guinée-Bissau

Mario B. INDAFI
MAFC-CONACILSS
Tél : (245) 21.47.41
BISSAU – Guinée-Bissau

MALI

Diakalidia DEMBELE
Conseiller Technique
Présidence – Mission de Décentralisation et
Réformes Institutionnelles –
PBE 1420
Tél : (00223) 24.06.80
Fax : (00223) 24.07.00
E-Mail mdri@malinet.mli
BAMAKO - Mali

Souleymane KEITA
Coordonnateur
Plate-Forme des OP
BP 49A
Tél : (00223) 27.21.85
KATI - Mali

Nana Yaya HAIDARA LANSRY
Chargée de Programme
REFESA – BP 2357
BP 2357 – Tél (00223) 21.44.99
E-Mail : nhaidara@cps.mdr.org
BAMAKO - Mali

Drissa KONATE
Maire de la Commune urbaine de Bougouni
Elus Locaux
Tél : (00223) 65.11.33
Fax : (00223) 65.11.33
BAMAKO - Mali

Aliou SANGARE
Consultant National
Quartier du Fleuve, Logement 345
Tél : (00223) 22.29.79
Fax : (00223) 23.10.23
BAMAKO - Mali

Sayon KONE
Animateur National
Réseau Gouvernance en Afrique
BPE 4318 - Bamako
Tél : (00223) 22.71.65 – 27.25.08
Fax : (00223) 22.71.65
E-Mail :
BAMAKO - Mali

Ibrahima DOUMBIA
Chef de Bureau Gestion des Ressources
Naturelles
STP-CIGQE - Secrétariat Technique
Permanent du cadre institutionnel de gestion
des questions environnementales
Tél (00223) 23.10.74
Fax : (00223) 23.58.67
BAMAKO



Aly COULIBALY
Conseiller en formation
INAGEF – BPE 3736
Tél : (00223) 20.60.82
E-Mail : inagef@malinet.ml
BAMAKO - Mali

Dr. Seydou SIDIBE
Conseiller Technique
CLUSA – BP 34
Tél : (00223) 23.40.04
Fax : (00223) 22.34.59
E-Mail : sseydou@malinet.ml
BAMAKO - Mali

Dr. Gaoussou TRAORE
Institut du Sahel
BP 1530
Tél : (223) 32.40.67
Fax : (223) 22.59.80
E-Mail :
BAMAKO - Mali

Abdoulaye Mohamed DOUMBIA
Conseiller en Formation
Institut Africain de Gestion et de Formation
(INAGEF)
BPE 3736
Tél : (00223) 20.60.82
E-Mail : inagef@malinet.ml
BAMAKO - Mali

Manoutou DIABATE
Directeur Exécutif
ONG AMPRODE/SAHEL
BP 5017
Tél : (00223) 29.37.82
Fax : (00223) 29.37.82
E-Mail : gpsp@malinet.ml
BAMAKO - Mali

Dr. Abdoulaye SALL
Consultant
ONG MALI 2001
BP 1966 – Bamako
Tél : (00223) 29.68.13
Fax : (00223) 23.50.86
E-Mail :
BAMAKO - Mali

Mamadou Hamidou DIALLO
Communicateur ORTM
Mission de Décentralisation
BP 171
Tél : (00223) 21.20.19/21.24.74
Fax : (00223)
E-Mail :
BAMAKO - Mali

Souleymane Ibrahim COULIBALY
Communicateur ORTM
Radio Bamakan – BP 171
Tél : (00223) 21.20.19/21.24.74
Fax : (00223)
E-Mail :
BAMAKO – Mali

Mamadou L. SYLLA
OHVN - BP 178
Tél : (223) 22.40.64
BAMAKO - Mali

MAURITANIE

Bah Ould SID'AHMED
Chef de Service Environnement
NOUAKCHOTT - Mauritanie

Fatimetou Mint A. MALIK
Secrétaire Exécutive REFESA
Tél : (222) 25.61.01
NOUAKCHOTT - Mauritanie

Diarra SAMBA
Association des Maires de Mauritanie
NOUAKCHOTT – Mauritanie

Mohamed Ould SOULEMANE
ONG OASIS
BP 2632
Tél (222) 25.65.88
Fax : (222) 25.57.53
NOUAKCHOTT - Mauritanie

Kane Hamedine BABA
Consultant
NOUAKCHOTT - Mauritanie



NIGER

Mme Salifou MARIAMA
Haut Commissaire à la Réforme
Administrative et Décentralisation
BP 12900
NIAMEY – Niger

Mohamadou MAGHA ISSAKA
Coordonnateur
SDSA – BP 13.197
Tél : (00227) 75.26.36 – 75.26.37
Fax : (00227) 75.26.34
E-Mail : magha@sdsd.ne ou sdsd@sdsd.ne
NIAMEY – Niger

Mme Rahamou Rabo NOMAO
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement
du Territoire
BP 622
Tél : (00227) : 72.20.73
Fax : (00227) 72.21.76
E-Mail :
NIAMEY – Niger

Mme Djeneba COULIBALY
REFESA
Tél : (00227) : (227) 73.25.70
Fax : (00227)
E-Mail :
NIAMEY – Niger

Yayé SAIDOU
Ministère du Plan
BP 862
Tél : (00227) : 72.32.56
Fax : (00227)
E-Mail :
NIAMEY – Niger

El Hadji Abdou MAMAN
Président Plate-Forme Paysanne
Tél : (00227) : (227) 73.23.52
Fax : (00227)
E-Mail :
NIAMEY – Niger

Abdoulaye NOMAO
Assistant CONACILSS
MDR - BP 12091
Tél : (227) 73.20.58
Fax/Tél : (227) 73.25.70
NIAMEY – Niger

Mohamadou ARSIKA
Consultant National
Ministère de la Privatisation
Tél : (00227) 73.73.52
Fax : (00227) 73.73.50
E-Mail :
NIAMEY – Niger

Moussa HALILOU
Plate-Forme des jeunes
BP 10663
Tél : (227) 72.37.79
NIAMEY – Niger

Yacouba OUMAROU
Secrétaire Général
Haut Commissariat à la réforme
Administrative et Décentralisation
BP 12900
NIAMEY – Niger

Issifou ALFARI
Centre AGRHYMET
BP 11011
Tél : (227) 73.31.16
Fax : (227) 73.24.35
NIAMEY - Niger

SENEGAL

Idrissa MBAYE
Conseiller Technique
Direction des Eaux et Forêts, Chasses et
Conservation des Sols
BP 1831
Tél : (00221) 832.06.28
Fax : (00221) 832.04.26
E-Mail : dfcces@telecomplus.sn
DAKAR - Sénégal

Mme Oulimata THIAW
Présidente de la Communauté Rurale de
NDIASS
DAKAR - Sénégal



Antoine MBENGUE
Consultant National
DAKAR - Sénégal

Yéro SYLLA
SAFEFOD
BP 5945
Tél : (221) 824.44.06
Fax : (221) 824.14.59
E-Mail : safevod@cvg.sn
DAKAR - Sénégal

Abdoulaye DIOP
Président de la Communauté Rurale de Rosso
BP 36
Tél : (00221) 951.12.37
Fax : (00221) 951.20.59
E-Mail : fongs@telecomplus.sn
ROSSO - Sénégal

Abdoulaye DIOP
Assistant au Secrétaire Permanent du
CONACILSS
Ministère du Développement Rural, rue
Parchappe X Huart
BP 21616
Tél (00221) 821.24.69
Fax : (00221) 823.60.30
E-Mail : conacils@sentoos.sn
DAKAR - Sénégal

Mme LAOBE Sock N'DIAYE
Coordonnatrice Régionale REFESA
BP 16094
Tél : (221) 646.89.55/824.66.25
Fax : (221) 823.60.30
DAKAR - Sénégal

Raoul N'DIAYE
Chef Service de Formation
Ministère de l'Intérieur
Tél : (00221) : 822.47.44
Fax : (00221)
E-Mail :
DAKAR - Sénégal

TCHAD

Khadidja ABDELKADER
Primature
BP 463
Tél (235) 52.45.51
N'DJAMENA – Tchad

Abbas MUSTAPHA
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
BP 742
Tél : (235) 52.25.68/52.26.84
N'DJAMENA – Tchad

Tingolfa KEMESSIA DORON
Député Assemblée Nationale
Tél : (235) 53.05.51
N'DJAMENA – Tchad

Mahamat BRAHIMI
Vice-Président Plate-Forme Paysanne
Tél : (235) 52.38.97
E-Mail : conacils@intnet.td
N'DJAMENA – Tchad

Hélène Nadji Lengar LAMBATIM
Secrétaire Exécutive Adjointe REFESA
BP 4089
Tél/Fax : (235) 53.30.74
N'DJAMENA

Boussanang DOUMARA
Consultant National
DCTD/MSD
BP 742
Tél : (235) 52.25.68/52.26.84
N'DJAMENA – Tchad

Ousman BITANGUI
Assistant CONACILSS
BP 441
Tél : (235) 52.38.97
Fax :
E-Mail : conacils@intnet.td
N'DJAMENA – Tchad



Mahamat Moukhar DJIBRINE
Directeur de l'Institut National des Sciences
Humaines (INSH), Université de N'Djaména
BP 503
Tél : (00235) 51.62.68/53.03.39
Fax : (00235) 51.40.33
E-Mail

INSTITUTIONS TECHNIQUES / AGENCES DE COOPERATION

IIED/Programme Sahel

Serigne Mansour TALL
Chargé de Programme
BP 5579
Tél : (00221) 824.44.17
Fax : (00221) 824.44.13
E-Mail : iiedsen@telecomplus.sn
DAKAR FANN - Sénégal

IFDC-AFRIQUE

Suzanne NEDERLOF
Socio-Economiste (expert associé)
BP 4483
Tél : (00228) 21.79.71
Fax : (00228) 21.78.17
E-Mail : snederlof@ifdc.org
LOME – Togo

IRAM

Marie Christine GUENEAU
Expert IRAM, Représentante IRAM
01 BP 2105
Tél : (00226) 97.08.33
Fax : (00226) 97.32.60
E-Mail : brisson.gueneau@fasonet.bf
BOBO-DIOULASSO

KIT/Hollande

Tirza KOUWENBERG
Consultant
Tél : +31.20.5688235
E-Mail : aedsecri@kit.nl
HOLLANDE

Aad BLOKLAND
Coordinateur de Projets
BP 95001
1090 HA – Amsterdam
Tél : +31.20.5688387
Fax :
E-Mail : a.blokland@kit.nl
HOLLANDE

USAID

Joan ATHERTON
Senior Social Scientist
PPC/PDC, MS 0069-RRB, USAID
Washington DC 20523-6802
Tél : (00202) 712-4955
Fax : (00202) 216-3394
E-Mail : jatherton@usaid.gov
WASHINGTON – USA

Wilbur THOMAS
Coordinateur Régional TMG/USAID
01 BP 1622 - Ouagadougou
Tél : (00226) 31.85.70
Fax : (00226) 31.85.69
E-Mail : wthomas@fasonet.bf
OUAGADOUGOU

Jon ANDERSON
Chef d'Equipe Ressources Naturelles
1325 G Street, Washington DC 20005
Tél : (00202) 219.0452
Fax : (00202) 219.0506
E-Mail : janderson@af-sd.org
WASHINGTON – USA

Mathias BASSENE
Conseiller en Démocratie et Gouvernance
USAID – BP 34 – Bamako
Tél : (00223) 23.68.28
Fax : (00223) 22.39.33
E-Mail : mbassene@usaid.gov
BAMAKO – Mali



Boubacar THIAM
Consultant USAID
1325 G Street, NW, Suite 400, Washington
DC, 20005-3104 ou 1009 N Meadow Lane,
Muncie, IN 47304
Tél : (00765) 289.4148
Fax : (00765) 285.2606

Mamadou Augustin DEMBELE
BP 34
Tél : (223) 22.36.02
E-Mail :
BAMAKO - Mali

UICN

Yéya DOUMA
Conseiller technique Projet d'appui aux
initiatives locales de gestion des rôneraies du
Dallol Maouri
Tél : (00227) 72.40.06
Fax : (00227) 72.40.05
E-Mail : iucn@intnet.nc
NIAMEY – Niger

UEMOA

Hachimou ISSAKA
Chargé de l'Environnement
01 BP 543 – Ouagadougou
Tél : (00226) 31.88.73 à 76
Fax : (00226) 31.88.72
E-Mail : commission@uemoa.bf
OUAGADOUGOU

UNSO

Mounkaila GOUMANDAKOYE
Coordonnateur
01 BP 366 – Ouagadougou 01
Tél : (00226) 30.63.35
Fax : (00226) 31.05.81
E-Mail : mounkaila.goumandakoye@undp.org
OUAGADOUGOU

Tijan JALLOW
Directeur Adjoint
One United Plaza, New-York 10017
Tél : 212.906.5815
Fax : 212.906.6945
E-Mail : tijan.jallow@undp.org
NEW-YORK – USA

R T I

Yaovi ATOHOUM
Expert
06 BP 2044
Tél : (229) : 31.28.70/30.62.79
Fax : (229) : 31.54.61
E-Mail : yatoh@intnet.bj
COTONOU - Bénin

CHERCHEURS PERSONNES RESSOURCES

Mike WINTER
1023 Redcap Street
Naple Bay, Bc v91 5x8
Tél : (1) 250.748.9954
CANADA

Ghislaine MOULAI
116, rue du chemin vert
75011
Tél : 061.061.2461
Fax : 0193559802
PARIS - France

ASSISTANTS TECHNIQUES

Benoît OUEDRAOGO
ACDI
Tél : (226) 36.29.92
OUAGADOUGOU



CILSS

Mme CISSE Mariam K.SIDIBE
Secrétaire Exécutif
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.67.58/59
Fax : (00226) 30.67.57
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Idé BANA
Cordonnateur Général des Programmes
Majeurs Politiques
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.67.58/59
Fax : (00226) 30.67.57
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Bertrand ZIDA
Chef de l'Unité d'Appui aux Stratégies et
Politiques
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.62.51
Fax : (00226) 30.71.18
E-Mail : pasped@fasonet.bf

François TAPSOBA
Chef de l'Unité Suivi-Evaluation
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.62.51
Fax : (00226) 30.71.18
E-Mail : pasped@fasonet.bf

Mahamane Dédéou TOURE
Chef de l'Unité de Développement Local
(U.D.L)
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

Yacine TOURE DIOP
Experte Femme et développement
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

Yacouba KONATE
Chargé de Communication Participative
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

Maman Oumar FAROUK
Expert en Communication
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 33.36.64
Fax : (00226) 30.67.57
E-Mail : cilsscom@fasonet.bf

Alizéta COMPAORE
Assistante Administrative Centre de Gestion
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.09.01
Fax : (00226) 31.09.02
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Rasmata YUGO
Assistante Administrative Centre de Gestion
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.09.01
Fax : (00226) 31.09.02
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Bibiane COMPAORE
Documentaliste
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.67.58/59
Fax : (00226) 30.67.57
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Emmanuel SANOU
Secrétaire UDL
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

Téné KONATE
Secrétaire PRS/PREDAS
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 33.48.70
Fax : (00226) 30.39.21
E-Mail : cilss.prs@cenatrin.bf



Allassane OUEDRAOGO
Chauffeur UDL
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

Christophe SAVADOGO
Reprographe UDL
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 31.26.40
Fax : (00226) 30.19.82
E-Mail : padlos@fasonet.bf

CONSULTANTS

Moustapha YACOUBA
Agro-Services Plus
BP
Tél : (226) 36.61.95
E-Mail : agro.services@fasonet.bf
OUAGADOUGOU

Saïdou SANOU
Consultant
01 BP 977
Tél : (226) 97.47.40
Fax (226) 97.08.50
E-Mail : sanou.s@fasonet.bf
BOBO-DIOULASSO

Daouda DIAYE
Appartement 39, Résidence René Dubos 10-
12, rue Itzhak Rabin 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél : 01 42.11.22.14
E-Mail : daouda.diagne@free.fr
PARIS
France

Jamie THOMSON
Consultant
Tél : 1 (802) 658.3890
E-Mail : jthomson@ardine.com

INTERPRETES

Nobila Jean SORGHO
Interprète traducteur
03 BP 7049 – Ouagadougou 03
Tél : (00226) 30.67.58/59
Fax : (00226) 30.67.57
E-Mail : cilss@fasonet.bf

Souleymane KONTE
Interprète traducteur
S/c Institut du Sahel -
BP 1530
BAMAKO

Jean Paul YAMEOGO
Interprète
OUAGADOUGOU

Daouda SANFO
Interprète
OUAGADOUGOU

